



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2021-12-1/ 2021-12-15]

Publicación quincenal

Edición en francés por Luc de l'Arbre

Mercredi 1^{er} décembre.

Journée mondiale du SIDA : l'OMS appelle à mettre fin aux inégalités et pandémies. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre le SIDA, célébrée le 1er décembre, la directrice régionale de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) pour l'Afrique rappelle qu'en 2020, près de 2 500 nouvelles infections ont été notifiées par jour, coûtant la vie à 460 000 personnes. Elle rappelle que cela fait 40 ans que les premiers cas de ce virus ont été notifiés. La journée mondiale de lutte contre le SIDA intervient en plein milieu d'une autre pandémie : la COVID-19, qui menace l'accès à la prévention, au dépistage, au traitement et aux soins du VIH. **Sud-Kivu : plus de 20.000 personnes vivent avec le VIH/ Sida.** Selon le PNMLS, les personnes séropositives sont exposées à des infections opportunes. Face à cet état de choses, le responsable du PNMLS au Sud-Kivu a invité les personnes vivant avec le VIH à se faire vacciner contre la COVID-19. Un dépistage volontaire a été organisé au cours de cette journée de sensibilisation. **Plus de 94 000 personnes souffrent du SIDA en 2021, selon le PNMLS.** « La prévalence pays est de 1,2% et de celle de la ville de Kinshasa est de 1,6%. Notre pays connaît une épidémie de type généralisée. Par rapport aux personnes vivant avec le VIH qui sont enrôlées dans le traitement, nous avons 94 345 personnes », a indiqué Dr le secrétaire exécutif provincial de Kinshasa. Le PNMLS demande au gouvernement congolais de mettre les moyens pour permettre aux acteurs de poursuivre la sensibilisation contre cette pandémie, car l'appui du gouvernement est vraiment faible si pas inexistant.

Ituri: des détonations d'armes entendues à Kiaboye et Mitembo, le 30 novembre. Selon le président de la société civile de Boga, ces tirs ont duré près de six heures. La population locale craint cependant que ces tirs ne poussent des rebelles des ADF, présent dans la zone, à s'attaquer aux civils en signe de représailles. S'il s'agit des actions concertées entre l'armée congolaise et ougandaise pour traquer des rebelles des ADF. **Trafic suspendu sur le tronçon Bunia-Mahagi,** à cause des opérations militaires. Les combats se déroulent depuis lundi entre les Fardc et le groupe armé Codeco dans les localités de Dhera et de Libi, sur la route nationale numéro 27, dans le territoire de Djugu. Des sources concordantes avancent un bilan provisoire de 24 morts dont 16 assaillants de la Codeco et plusieurs blessés.

Meurtre des experts de l'ONU : le ministère public demande la peine de mort pour la majorité de prévenus. Le ministère public a requis mardi 30 novembre à Kananga, la peine capitale, comme sentence la plus forte, pour le colonel Jean de Dieu Mambuani dans ce dossier de meurtre de Zaida Catalan et Michael Charp. La même sanction a été demandée pour d'autres prévenus dont le journaliste Kamuzadi. Pour le parquet militaire, Jean-Bosco Mukanda et Vincent Manga, considérés également comme acteurs majeurs dans cette affaire, doivent aussi être condamnés à mort. Selon des sources judiciaires, c'est à cette audience de mardi que le ministère public a clôturé son réquisitoire sur les 7 préventions à charge de 54 prévenus accusés dans l'affaire de meurtre de deux experts de l'ONU. Après avoir suivi le

réquisitoire du ministère public, les avocats conseil des prévenus ont promis de débiter les plaidoiries à la prochaine audience.

Maniema : le PNLP disponibilise près de 2 000 000 des moustiquaires imprégnées d'insecticide pour les ménages.

L'utilisation de la moustiquaire imprégnée d'insecticide reste le seul moyen efficace dans la lutte contre le paludisme : « La moustiquaire imprégnée d'insecticide joue deux rôles. Le rôle mécanique : le moustique ne peut pas atteindre l'homme qui dort. Le rôle chimique : l'insecticide qui imprégner la moustiquaire tue le moustique. »

Nord-Kivu : l'aéroport international de Goma doté d'une nouvelle tour de contrôle, répondant aux standards internationaux. Cet ouvrage de 26 m de haut a été inauguré le 30 novembre. La nouvelle tour de contrôle vient remplacer l'ancienne qui ne mesurait qu'à peine 8 m de haut. Cette dimension rendait difficile le travail du contrôle aérien.

Butembo : le directeur de la prison centrale alerte sur le manque de médicaments pour les détenus. Plusieurs détenus malades qui souffrent de pneumonie, carie dentaire, gastrite, parasitose ou d'infections sexuellement transmissibles, ne sont pas pris en charge depuis la rupture du stock des médicaments. Pour le directeur de la prison : «Les conséquences sont néfastes parce que ce dernier temps on a connu beaucoup de cas de décès».

Le gouvernement finance les projets de 960 jeunes entrepreneurs, ont bénéficié d'un appui financier du gouvernement congolais à travers le PADMPME, projet financé par la Banque mondiale. Les 960 jeunes entrepreneurs sont de Kinshasa, Lubumbashi, Goma, et Matadi. Ils peuvent désormais espérer prendre de l'envol avec leurs initiatives appuyées individuellement à plus ou moins 22 mille dollars. Le consortium Deloitte Kivu tech en charge du jury a procédé à une sélection basée sur l'âge variant de 18 à 35 ans, l'enregistrement d'une PME depuis plus au moins 2 ans, œuvrant dans l'une des 4 provinces pilotes du projet et la présentation d'un plan d'affaires pertinent.

Beni : les habitants de Baswagha-Madiwe s'insurgent contre des barrières illégales érigées par des militaires.

Selon le président de la société civile, les barrières militaires sont visibles dans certaines localités telles que Kambia, Kamaume et Mambombo où les motocyclistes sont sommés de payer 500 francs congolais à chaque passage. Le porte-parole des Fardc dans la région, rassure que les mesures ont été prises pour mettre fin à ces tracasseries.

Tshopo : la ville de Kisangani n'a pas de véhicule anti-incendie. Le manque de véhicule anti-incendie dans la ville de Kisangani a rendu quasi impossible l'extinction de l'incendie qui s'est déclaré dans la nuit du 29 au 30 novembre au Centre-ville. Un immeuble dénommé Kasa et fils a pris feu, causant ainsi la perte de plusieurs biens, non seulement, des familles qui occupaient cet immeuble mais aussi des commerçants qui y avaient des dépôts et des magasins. L'unique véhicule anti-incendie dont disposait la ville avait été incendié il y a quelques années lors d'une manifestation publique.

Butembo : le village Robinet occupé par des hommes armés. Depuis lundi dernier, des hommes armés sont entrés dans ce village du groupement Babika. Aussitôt arrivés, ils ont tiré des coups de feu en l'air pour effrayer les habitants. La société civile locale redoute des exactions de la part de ces Mai-Mai dont le groupe n'a pas encore été identifié. Le chef de secteur de Bapere, affirme qu'il a déjà alerté l'armée sur cette présence des rebelles.

Tanganyika : la milice Twa est en activité sur l'axe Kisengo-Kioko et Bendera. Les victimes dénoncent des actes de vandalisme, de mauvais traitement et de séquestration suivie de demande de rançons. Du 16 au 30 novembre, la milice Twa a monté quatre attaques sur l'axe Kisengo-Kyoko. Un tronçon long de 65 km sur la voie qui conduit vers la ville de Kalemie. Au cours de cette période, vingt transporteurs à moto sont tombés dans des embuscades tendues par cette milice.

Traque des ADF : les députés soutiennent les opérations militaires conjointes Ouganda-RDC. C'était au cours de la plénière autorisant la 13e prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Sur 287 députés présents à cette plénière, 283 ont voté en faveur de cette nouvelle prorogation. Afin de permettre à l'état de siège de rétablir rapidement la paix en Ituri et au Nord Kivu, les députés ont soutenu, la mutualisation des forces armées Ouganda-RDC pour traquer les ADF et d'autres forces négatives. Néanmoins, ils exigent des résultats sur le terrain.

Tshopo : clôture de l'année académique à l'Unikis, une personne sourde-muette parmi les lauréats. L'université de Kisangani a procédé le 30 novembre à la proclamation des résultats et la collation des grades académiques aux lauréats de la première session ainsi qu'à la clôture de l'année académique 2020-2021. La particularité de cette cérémonie est l'obtention du diplôme de licence en pédagogie par Sarah Pelieng Woot, âgée d'une vingtaine d'années, une personne sourde-muette, une première pour l'université. Elle a plaidé pour mettre fin à la discrimination des personnes vivant avec handicap dans les milieux académiques. Elle a sollicité l'autorisation des responsables académiques de l'Unikis pour qu'elle poursuive les études de 3e cycle. L'introduction des langues de signes en faveur

des sourds-muets et l'écriture braille pour les aveugles dans le système d'enseignement à l'ESU, fait également partie de son plaidoyer.

Sud-Kivu : le projet de construction du poste frontalier de Ruzizi II entre dans sa phase exécutoire. La première pierre pour le démarrage de ces travaux a été posée ce 30 novembre par le vice-gouverneur du Sud-Kivu. A cet effet, les responsables des deux pays ont tenu une réunion du comité de pilotage, les 29 et 30 novembre à Kamembe. "Il s'agissait de mettre en pratique certains accords notamment comment les travaux doivent commencer. Chez nous les travaux commencent au mois de janvier, au Rwanda les travaux vont commencer au mois de février » La construction du poste frontalier de Ruzizi II est un projet financé par l'Union européenne à travers l'Organisation internationale des migrations (OIM), à hauteur de six millions de dollars dont cinq millions d'indemnisation des personnes expropriées à la suite de cette construction. Plus de 600 familles sont concernées par cette indemnisation.

Djugu : 27 rebelles de Codeco neutralisés, après des affrontements avec les Fardc les 29 et 30 novembre dans le territoire de Djugu (Ituri). Certains ont été neutralisés sur le champ de bataille, d'autres ont succombé à leurs blessures, quelques temps après les combats. Les affrontements sont signalés depuis lundi entre les Fardc et le groupe armé Codeco vers les localités de Dhera et Libi à environ 100 kms de Bunia dans le territoire de Djugu. Onze corps des miliciens ont été retrouvés mardi 30 novembre au village de Lobu. Ces assaillants ont été atteints pendant les combats la veille dans la localité de Libi. La veille, treize miliciens ont été tués sur place et d'autres blessés et acheminés dans leur bastion à Lobu. Trois autres sont morts lors des combats mardi à Libi. Par ailleurs, six personnes sont tombées dans l'embuscade de ces hommes armés mardi soir au village de Nzebi dans la même entité territoriale.

La RDC présente son plan directeur d'industrialisation au Forum Chine-Afrique à Dakar. La 8ème conférence ministérielle sur la coopération Chine-Africaine s'est clôturée ce 30 novembre à Dakar au Sénégal. La RDC, représentée par le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Industrie ont présenté le plan directeur d'industrialisation. L'objectif étant de capter une bonne partie d'une trentaine de milliards de dollars américains disponibles par la Chine pour la promotion de dix projets d'industrialisation et d'innovation numérique, et aussi gagner les 10 milliards de dollars américains pour les investissements en Afrique dans une période de 2022 à 2024. Le ministre des Affaires étrangères, a parlé des retombées du DRC Africa Business Forum tenu à Kinshasa du 24 au 25 novembre dernier. Il a profité de cette occasion pour rappeler aux participants du forum Chine-Afrique que la RDC reste la meilleure destination au monde pour l'industrie des batteries et des véhicules électriques, et cela, grâce à ses minerais stratégiques.

Le président du Conseil économique et social appelle tous les Congolais à l'unité face aux tueries dans l'Est. Le président du Conseil économique et social (CES), a attiré l'attention des Congolais sur le risque de banaliser cette situation dramatique à laquelle on risque de s'habituer si l'on n'y prend garde. « Les Congolais, au-delà ce qui les divise, devraient en face des tragédies de cette ampleur, réagir dans l'unité, car il ne peut y avoir d'opposition lorsque la nation est en danger. Sa défense est une priorité absolue et un devoir sacré pour tout citoyen sans exception. Malheureusement, plus de 25 ans d'exactions ne s'effacent pas d'un coup de baguette magique et la seule bonne volonté ne suffit pas toujours face au mal absolu qui s'abat sur notre pays et qui affecte, non seulement l'économie, mais le social de tout un peuple ».

Jeudi 2 décembre.

Traque des ADF : après les frappes aériennes, les Fardc et l'armée ougandaise (l'UPDF) entament l'offensive terrestre. «Après ce pilonnage systématique des deux forces armées, nous avons localisé avec nos moyens technologiques et avec l'appui des partenaires, nous avons frappé ces endroits. Après ces frappes, les troupes d'infanterie au sol sont entrées en danse, pour poursuivre ceux qui auraient échappé aux frappes. » De nouvelles troupes de l'armée ougandaise ont traversé la frontière congolaise à Nobili, mercredi 1er décembre, à bord d'un convoi de plusieurs véhicules. Répondant aux inquiétudes des Congolais qui dénoncent le recours à l'armée ougandaise pour mener des opérations sur le sol congolais en se référant aux atrocités commises par ces forces sur les populations congolaises dans le passé, le ministre de la Communications et médias, affirme que le gouvernement congolais a plutôt choisi d'aller de l'avant tout en n'oubliant pas le passé. Il a sollicité le soutien de tous pour ramener définitivement la paix dans cette partie du pays.

Mahagi : activités paralysées à la suite de ville morte organisée pour dénoncer les tueries des miliciens Codeco. Selon des sources locales, les couches populaires et les chefs coutumiers se mobilisent pour exiger du gouvernement congolais la fin des atrocités de la milice Codeco. Les écoles, les maisons de commerce et les marchés ne sont pas opérationnels, renseignent les sources locales qui font remarquer que même les services de l'Etat sont contraints par les manifestants de fermer leurs portes. Ces derniers ont également lancé une campagne d'incivisme fiscal.

Tanganyika : la prise en charge scolaire et nutritionnelle des enfants orphelins du Sida pose problème. Le secrétariat exécutif de l'Union congolaise des organisations des personnes vivant avec le VIH-SIDA, (UCOP), parle de 25 enfants orphelins. Ces enfants dont les parents sont morts du SIDA ne bénéficient pas d'une prise en charge scolaire et nutritionnelle. La structure d'UCOP/Tanganyika compte 5219 personnes placées sous traitement VIH dont 320 enfants.

Kinshasa : la ligue des locataires promet de sensibiliser la population sur la loi relative aux baux à loyer. Pour la ligue des locataires, les deux parties à savoir, le bailleur et le locataire devraient se conformer à la nouvelle législation. «Il faut que les gens comprennent qu'il existe dans ce pays une loi promulguée, il y a aujourd'hui six ans. Nous serons obligés de passer de porte à porte pour voir, vérifier comment le locataire vit, est-il en possession du contrat de bail, est qu'il est au courant du message donné par le ministre de l'urbanisme et habitat ».

Kindu : circulation perturbée à la suite du recouvrement forcé de la DGRMA, de la plaque d'immatriculation, la vignette, le certificat de contrôle technique obligatoire. Ce recouvrement forcé intervient après une longue période de paiement volontaire. Cette opération a créé la difficulté de transport et a occasionné la majoration du prix de la course.

Ituri : la province enregistre plus de 1000 morts du SIDA au cours de cette année (PNLS). En 2020, l'Ituri comptait 20 933 personnes vivant avec le VIH/Sida. Toutes étaient sous traitement. Mais depuis le depuis de cette année, 2 815 malades ne sont plus visibles. Il s'agit des patients qui ont fui pendant les mouvements des populations observés dans les territoires de Djugu et Irumu à cause des violences perpétrées par des miliciens des groupes armés. Ce qui constitue un danger pour la population. Il redoute l'augmentation de cas des décès liés au VIH/Sida et de nombre de personnes contaminées si rien n'est fait pour mettre fin aux conflits armés dans l'Ituri. **Kwilu : 5 300 personnes vivent avec le VIH/Sida (PNMLS).** « Les données statistiques du bureau provincial de la coordination du PNMLS du troisième trimestre 2021 indique que 5 345 personnes vivent avec le VIH Sida dont 37 femmes enceinte, 108 enfants et 8 décès occasionnés par cette pandémie. Devant ce tableau sombre, je vous invite tous a un engagement pour mettre fin aux inégalités et adopter les comportements optimaux pour éradiquer le VIH/Sida d'ici 2030 », a recommandé le vice-gouverneur du Kwilu. **Maniema : 6 000 USD mobilisés pour rendre opérationnel le laboratoire de dépistage de VIH/SIDA.** Ce laboratoire n'est plus opérationnel depuis 2018 alors que la province compte plus de 12 000 personnes qui sont sous antirétroviraux. Le gouverneur de la province justifie ce geste par la nécessité de faciliter l'accès aux services de prévention et des soins pour mettre la population au centre de la riposte. Trois provinces seulement disposent de ce laboratoire à travers la RDC à savoir le Haut-Katanga, Kinshasa et Maniema. **Sud-Kivu : le PNMLS déplore les inégalités dans la prise en charge des PVV,** selon que l'on est en milieu rural ou urbain. Le médecin coordonnateur provincial du PNMLS, plaide pour une intensification des efforts et une plus grande solidarité dans la riposte contre le Sida dans les 34 zones de santé de la province. Pour être au rendez-vous de 2030 afin de mettre fin au Sida, l'ONU a fixé des objectifs à atteindre notamment une stratégie dite 'triple 95' a été définie. (1) 95 % des personnes infectées au VIH doivent connaître leur statut sérologique (2) 95 % des personnes dépistées doivent être sous traitement et ce gratuitement (3) 95 % des personnes dépistées et sous ARV doivent avoir une charge virale supprimée. Cela veut dire que le risque de transmission de la maladie est minime. La province du Sud-Kivu rencontre plusieurs difficultés face à cette stratégie. **Sud-Ubangi : plaidoyer pour doter 3 zones de santé de l'appui conséquent contre le SIDA.** Trois de 16 zones de santé du Sud-Ubangi, (Bangabola, Mbaya et Ndage) ne bénéficient pas du paquet de la couverture totale des services de lutte contre le VIH/SIDA : pas d'activités de dépistage ni de sensibilisation et de distribution des préservatifs. La province est pourtant exposée par sa proximité et par l'intensité des mouvements migratoires et commerciaux avec des pays limitrophes : le Congo, la RCA, le Cameroun, le Tchad et le Nigeria, où le taux de prévalence serait élevé.

La 5e édition du salon Expo-béton ouvre ses portes à Kinshasa. Plusieurs acteurs de la construction, du bâtiment, les scientifiques, politiques et partenaires privés vont réfléchir pendant quatre jours sur les grandes lignes du développement de Kinshasa, telles que définies par le schéma stratégique d'orientation de l'agglomération de Kinshasa (SOSAK).

Beni : 4 à 5 élèves de l'école primaire Ushindi se partagent un même pupitre. Salles de classe bondées, infrastructures inadaptées, manque d'objets scolaires, tel est le décor qui accueille ceux qui s'y rendent. L'école primaire Ushindi compte huit salles de classe pour plus de 300 élèves parmi lesquels des enfants déplacés et démunis. Certains élèves étudient assis sur des nattes, faute de pupitre. Plusieurs élèves manquent d'objets classiques.

Edouard Beigbeder sur Bana Okapi : « C'est une radio pour les enfants avec les enfants ». « On a déjà depuis le 20 novembre une nouvelle grille de Bana Okapi. On peut écouter Bana Okapi aujourd'hui à Kinshasa, à Kananga, à Goma, à Bukavu, à Kalemie, à Bunia. Cette semaine on va pouvoir aussi l'écouter à Lubumbashi. Les enfants représentent 54% de la population et donc il est normal qu'on ait aussi des services pour les enfants. Les enfants ont des besoins différents suivant leurs âges, ils aiment écouter aussi les différentes sources d'informations. Aujourd'hui, ils ont plusieurs radios où il y a beaucoup de débats ou c'est plus fait pour les adultes alors que là, les programmes sont faits

par les enfants pour les enfants et ça fait partie de la convention des droits de l'enfant où il faut faire participer les enfants ».

Mai-Ndombe : une élève mineure décède à la suite du viol commis par son enseignant à Oshwe. Âgée de dix ans, cette fillette, élève de la 5ème année primaire à l'école primaire Ikula 3 à Oshwe, dans la province du Mai-Ndombe a été violée lundi dernier par son enseignant. En représailles, la population d'Oshwe a incendié quatre maisons dont celles du présumé auteur et des membres de sa famille. La police a été déployée pour retrouver l'enseignant en cavale.

Ituri : 2 personnes tuées dans une nouvelle attaque des ADF à Luna, au Sud de Bunia, à la limite avec le territoire de Beni. Des sources locales avancent un bilan de deux personnes tuées, plus de dix autres prises en otage par ces malfrats et un véhicule et des maisons incendiés. C'est la cinquième attaque de ces rebelles ADF en l'espace d'un mois à Luna dans le territoire d'Irumu, avec un bilan de neuf morts.

Nord-Kivu : le gouverneur fixe les frais scolaires pour le cycle secondaire. L'arrêté fixe entre 22.5 à 75 USD, par trimestre, par élève, les frais de fonctionnement et appui aux besoins de l'enseignant. Ce seuil est applicable à toutes les trois provinces éducationnelles du Nord-Kivu. Cet arrêté fixe les autres frais connexes, dont le minerval à 1000 FFC.

Haut-Katanga : construction d'un Hub pour l'entreposage des vaccins à Lubumbashi. « Ça va permettre d'économiser chaque année deux millions de dollars car aujourd'hui tous les produits du PEV viennent par Kinshasa et après sont amenés dans l'Est du pays. Et donc ces dépôts déconcentrés permettent d'amener directement le vaccin à Lubumbashi », a précisé Edouard Beigbeder. Ce projet qui va résoudre le problème de la chaîne de froid et des intrants secs au profit surtout des enfants. Cette zone logistique va mettre fin au manque de vaccin dans les provinces concernées.

Équateur : Marie-Josée Molebo, nouvelle présidente du bureau d'âge de l'assemblée provinciale. Cette élection, tenue dans le calme, vient mettre fin au conflit qui secouait l'organe délibérant. En effet, le vote controversé de la déchéance du gouverneur de province en juillet dernier avait divisé les députés provinciaux en deux camps antagonistes.

Sud-Kivu : le gouverneur Theo Ngwabidje déchu. Le gouverneur du Sud-Kivu et son gouvernement ont été destitués, le 2 décembre, par l'assemblée provinciale. Sa déchéance a eu lieu lors de la plénière sous tension tenue à Bukavu. 28 députés sur les 48 qui composent l'assemblée provinciale ont voté pour la motion de censure

RDC-Ouganda : la collaboration des armées est une demande des parlementaires de l'Ituri et du Nord-Kivu. « Ce sont les députés et sénateurs de l'Ituri et du Nord-Kivu qui ont adressé un mémorandum au Président de la République pour lui demander de mutualiser les forces avec l'Ouganda », a indiqué le président du Sénat. Les actions « ciblées et concertées » des Forces armées de la RDC avec l'armée ougandaise ont démarré mardi 30 novembre avec des frappes aériennes et des tirs d'artillerie à partir de l'Ouganda sur les positions des terroristes ADF en RDC. C'est depuis environ deux ans que les rebelles ADF ont migré en Ituri après l'offensive lancée par les Fardc au Nord Kivu. Des attaques sporadiques de ce groupe armé ont commencé à se multiplier en chefferie de Babila Babombi vers Biakato et Makumo en territoire de Mambasa et Ndalya en territoire d'Irumu. Actuellement, ils sont installés dans la forêt proche des villages de Mau, Makele, Makumo, Mikwapa et Mangene, affirme la nouvelle société civile de Mambasa. En territoire d'Irumu, ce groupe armé a installé sa base au site touristique de Mont Hoyo où ils planifient leurs attaques.

Vendredi 3 décembre

Kinshasa : la campagne de contrôle des vignettes reportée. Dans un communiqué, la PNC indique que cette mesure est prise pour permettre aux Kinois en général et aux usagers de la route de bien passer les fêtes de fin d'année. L'opération de recouvrement forcé de la vignette avait débuté lundi 29 novembre à Kinshasa. De nombreuses barrières ont été érigées par la Direction générale des recettes de Kinshasa (DGRK), aidée par la Police nationale congolaise (PNC), afin de contrôler tous les véhicules qui n'ont pas encore acheté leurs vignettes.

L'insécurité à la base des déplacements des populations du Tanganyika et du Maniema. Des sources concordantes ont renseigné, jeudi 2 décembre, que deux factions de groupes Mai-Mai se sont affrontés pendant quatre jours dans la zone de Kabambare au Maniema. Sept villages environnants la zone théâtre des affrontements sont vidés de leurs habitants. Ces combats sont à la base d'un afflux excessif des déplacés.

"Le gouvernement s'engage à payer à partir de 2022, la prime de la gratuité de l'enseignement de base", en plus de la prime de transport et de loyer pour les enseignants des grandes villes ainsi que la prime de brousse de 75 000 FC (37 USD) pour les enseignants des territoires, tel que convenu dans les accords de Bibwa. L'amélioration de la qualité

de l'enseignement était aussi abordée lors de cette interpellation parlementaire. A ce propos, le ministre Tony Mwaba a annoncé la construction à Mbanza Ngungu d'une institution pilote chargée de former les enseignants du primaire.

Kananga : la Monusco réhabilite le bâtiment du Tribunal de paix et du parquet. Selon le Président du Tribunal de paix, ce bâtiment construit depuis l'époque coloniale, ne présentait plus une image d'un lieu où la justice pouvait se dire à la suite de son état de délabrement. « A travers cette activité, la Monusco veut à ce que les conditions soient réunies pour que justice soit rendue, car la justice contribue à la sécurité et la sécurité engendre la paix et la stabilité ».

Sud-Kivu : l'attaque d'un véhicule par des hommes armés fait 5 morts à Bibogobogo. Le bilan de cette attaque fait état de 5 civils abattus par les assaillants, le véhicule incendié, une moitié de la cargaison calcinée et l'autre moitié emportée vers une destination inconnue ainsi que trois motos brûlés. Les Fardc ont ouvert une enquête sur cette attaque et appellent la population civile à collaborer pour dénicher les fauteurs qui sèment la terreur dans la zone de Baraka.

Mai-Ndombe : les transporteurs et les autorités échangent sur les abus constatés dans ce secteur. Ces assises ont été organisées par l'association pour la promotion sociale et le développement agricole (APSDA), l'ONG qui lutte contre la pauvreté. « Le problème est celui des armateurs, ceux qui utilisent les baleinières, les hors bords, les entrepreneurs en transport dans la province du Mai-Ndombe, que ce soient les motards, qui abusent de nous, qui nous font payer leurs pannes. Il n'y a pas un contrat type (nomenclature des prix) qui pourrait nous aider à travailler en tranquillité ici. Parce que chacun nous donne son prix, chacun exagère et on ne nous sécurise pas'', a martelé la coordonnatrice de l'Apsda.

Lisala : tension entre les séminaristes catholiques et les habitants à la suite d'un conflit foncier. D'après l'archevêque de Mbandaka-Bikoro qui couvre le grand Equateur, le conflit foncier qui oppose le grand séminaire et la population avait été déjà tranché par la justice il y a dix ans en faveur du grand séminaire. Mais cette décision souffre d'exécution et la propriété de l'église continue d'être violée par les habitants, explique-t-il. La tension actuelle est partie de l'envahissement du terrain du grand séminaire par un habitant qui a tenté de se construire une maison sur l'aire de foot. Cela a suscité la protestation de ces jeunes séminaristes contre cet homme, l'empêchant de poursuivre ses travaux. Ce dernier a fait appel aux jeunes du quartier qui ont, alors, organisée une expédition punitive au grand séminaire, mercredi 1er décembre.

Maniema : l'assemblée provinciale adopte la loi sur la création du Fond d'aménagement des routes. Selon le député provincial élu de la circonscription électorale de Kabambare : « Nous avons créé dans cette province du Maniema les comités locaux d'entretien routier. Nous avons créé le Recam, la régie du cantonnement manuel du Maniema, mais ces structures manquent des moyens opérationnelles. Voilà pourquoi nous avons pensé initier cette proposition d'édit qui va permettre à ce que nous puissions doter notamment ces structures, des moyens nécessaires pour leur fonctionnement. »

Kongo-Central : le directeur de l'EP4 Lukala lance un SOS pour son école détruite par la pluie. Cette école ne reste qu'avec six salles de classe sur les douze dont elle disposait. Les six autres salles sont non couvertes, depuis que le vent a emporté leurs toitures. Le directeur de cette école rassure que pour ne pas perturber les cours en attendant de l'aide, des classes sont fusionnées. Près de cent élèves sont confinés dans un même local, a-t-il alerté.

Djugu : les miliciens de CODECO occupent certains quartiers de Mongwalu. La présence des miliciens de la Codeco était déjà signalée depuis jeudi dans l'après-midi à la périphérie de Mongwalu. Ils ont tendu une embuscade à deux soldats des Fardc, qu'ils ont abattus au village de Mapendano à 5 kms de Mongwalu. Ce vendredi ils ont fait incursion dans certains quartiers de cette cité minière. Des sources locales rapportent que la milice Codeco occupe les quartiers Kilo moto et Saio. L'armée dont l'effectif a été renforcé tente de déloger ces rebelles. La société civile locale déplore des incendies de maisons par ce groupe armé. De nombreux habitants ont fui vers des lieux plus sûrs.

Sud-Kivu : le gouvernement provincial rejette la décision de l'assemblée provinciale portant sa déchéance. Le porte-parole du gouvernement parle d'un acte nul et relève une série d'irrégularités ayant entaché le déroulement de la plénière de l'assemblée provinciale de jeudi 2 décembre à Bukavu, ayant conduit à cette déchéance. Au nombre d'irrégularités évoquées figurent celles d'ordre constitutionnelles sur la libre administration des provinces. Celles en rapport avec le règlement intérieur et encore les instructions reçues du ministère de l'intérieur à Kinshasa.

Ituri : le caucus des parlementaires évalue l'état de siège avec les acteurs politiques et la société civile. Consultée par le caucus des parlementaires, l'Union des associations culturelles pour le développement de l'Ituri, a estimé que l'insécurité s'est accentuée pendant cette période de l'état de siège, dans la mesure où les groupes armés ont multiplié les exactions contre les civils. Mais pour le Président des confessions religieuses de l'Ituri, « Il est tôt pour faire une évaluation objective de l'état de siège car le mal est profond et les enjeux très complexes pour trouver une solution ».

Goma : la société civile se réjouit de la baisse du prix du test COVID-19 pour voyageurs entre la RDC et le Rwanda. Depuis quelques jours, le prix de ce test est de 5 USD. L'ONG Alerte congolaise pour l'environnement et les droits humains se réjouit de la décision prise par les autorités de réduire le prix de ce test PCR qui avant, coûtait 45 ou 50 USD.

Goma : le sport au cœur de la célébration de la journée internationale des personnes vivant avec handicap. A Goma, dans la province du Nord-Kivu, cette journée a marqué la fin de la 3ème édition du championnat national de basketball sur fauteuil roulant. Ce championnat se tient au stade paralympique de Goma depuis le 28 novembre dernier avec la participation de 5 provinces. La célébration de cette journée, tout comme l'organisation de ce championnat, vise l'inclusion sociale des personnes en situation d'handicap.

Félix Tshisekedi nomme de nouveaux mandataires. Selon les ordonnances lues à la chaîne publique congolaise ; Alphonse Kaputo Kalubi est nommé président du Conseil d'administration de la Gécamines. Ntambwe Ngoyi Kabongo Huler est le nouveau directeur général alors que Léon Kabiena est le nouveau directeur général adjoint. Au conseil d'administration du Fonds Minier : Mubikayi Léon, PCA, Biringanine Faustin, directeur général (DG) DGRAD : Ntabala Jean Parfait, DG. A la DGDA : Kawanda Blondine, DG.

Samedi 4 décembre.

Reddition des comptes 2020 : la Présidence, le gouvernement et le Parlement font des dépassements budgétaires criants, relèvent les conclusions des travaux de la commission ECOFIN sur la loi portant redditions des compte de l'exercice 2020. Et ce rapport de la commission ECOFIN sur les projets de lois de reddition des comptes 2020 et de finances rectificatives, exercice 2021 a été adopté vendredi 3 décembre lors de la plénière qui s'est tenue au Palais du peuple à Kinshasa. L'exécution de la loi des Finances 2020 s'est soldée par un déficit de 7,84% par rapport aux prévisions. Au regard de ce constat, la commission a noté que les résultats déficitaires d'exécution du budget 2020 montrent que le gouvernement n'a pas observé l'orthodoxie dans la gestion des finances publiques. C'est ce qui amène d'ailleurs la Cour des comptes à émettre des doutes quant à la transparence dans la gouvernance ainsi que la sincérité des comptes publics. La commission a résolu de renforcer le contrôle parlementaire, notamment le contrôle trimestriel systématique de l'exécution du budget de l'année 2022 qui commence.

Goma : l'ONG ASHIP note une amélioration dans la promotion des droits des personnes vivant avec handicap. Le porte-parole de l'association pour l'intégration sociale des handicapés physiques salue des efforts significatifs consentis par les autorités notamment, l'intégration progressive des personnes vivant avec handicap dans les institutions publiques et bientôt une loi pour défendre leurs droits, mais affirme par ailleurs que les personnes vivant avec handicap connaissent plusieurs difficultés sociales notamment l'accès aux infrastructures routière, publique et dans des écoles.

Butembo : le centre de santé pour personnes vivant avec handicap a des difficultés de fonctionnement et de prise en charge. Frère Homère Kamate, directeur du centre pour handicapés physiques Heshima Letu, affirme que ce centre qui totalise 50 ans d'existence cette année ne parvient plus à renouveler son équipement devenu obsolète par manque de financements. Selon lui, cela complique les soins administrés aux personnes vivant avec handicap. « Nous utilisons des appareils compliqués. Quand le centre a commencé, on avait des bienfaiteurs qui nous envoyaient des appareils mais aujourd'hui c'est fini. Aujourd'hui nous nous retrouvons avec des appareils usés ou bien des appareils qu'on ne sait plus remplacer. Ainsi, la radiographie n'existe plus ». Il appelle à l'aide.

Ituri : reprise des activités à Mahagi après 3 jours de ville morte. La société civile qui avait décrété cette ville morte voulait ainsi fustiger les attaques à répétition attribuées au groupe armé de la milice Codeco dans ce territoire et exiger du gouvernement la fin des atrocités de la milice Codeco. La dernière attaque s'est produite le lundi dernier au centre de négoce d'Amee où dix-huit personnes ont été tuées par cette milice. La coordination de la société civile de Mahagi déplore « le silence coupable » des autorités face à la récurrence des violences de ce groupe armé.

Maniema : le gouverneur invite les professionnels de santé non-médecins à organiser un service minimum durant la grève. Selon le gouverneur de province, plusieurs morts sont enregistrés dans différentes structures de santé à la suite de leur grève. Le coordonnateur du mouvement des grévistes du Maniema, promet au gouverneur de consulter ses collègues par rapport à cette demande, mais précise, toutefois, que la décision d'organiser le service minimum devrait venir normalement de Kinshasa « parce que les pourparlers continuent au niveau national ».

Insécurité au Nord-Kivu : le HCR s'inquiète de la situation des réfugiés. Selon le Haut-commissariat pour les réfugiés « certains réfugiés sont victimes des fausses accusations ou des suspicions liées à la situation sécuritaire » et « certains ne respectent pas les consignes liées à leurs statuts ». Pour éviter les fausses accusations et les suspicions envers les réfugiés, il appelle toute la communauté à la prudence et à vérifier chaque fois auprès du HCR ou la commission

nationale pour les réfugiés, les informations reçues concernant les réfugiés. Sur 500.000 réfugiés que compte la RDC, le Nord-Kivu héberge, à elle seule, au moins 200.000 réfugiés Rwandais qui vivent dans les communautés depuis vingt ans maintenant.

Nord-Kivu : plus de 40 officiers de la PNC bénéficient d'une formation contre les violences sexuelles. Dès l'entrée de la salle où se déroulait cette formation, on pouvait lire sur une grande affiche le slogan « Halte aux violences sexuelles en temps de guerre ». L'objectif de cette formation est de vulgariser le plan d'action du gouvernement dans la lutte contre les violences sexuelles et basées sur les genres. Il vise aussi à prouver l'engagement de la PNC dans la politique de tolérance Zéro et à mettre fin à toutes les formes de violence sur les aspects militaires, politiques, sociaux, et juridiques.

Ituri : des députés nationaux rassurent les leaders communautaires sur l'intervention de l'UPDF aux côtés des Fardc. «L'intervention de l'armée ougandaise aux cotés des Fardc vise à anéantir les forces négatives dont les rebelles ADF en Ituri et au Nord- Kivu », c'est ce qu'a déclaré une délégation des députés nationaux élus de l'Ituri devant les leaders communautaires de cette province le 3 décembre à Bunia. Les élus du peuple ont aussi lancé un appel aux fils du milieu qui ont pris les armes de quitter la brousse et à accepter la main tendue du Chef de l'État. Ils ont démontré aux leaders communautaires que la mutualisation des forces entre la RDC et l'Ouganda va permettre d'entamer des réformes profondes dans les forces de sécurité.

Ituri : plus de 300 véhicules en provenance de Bunia bloqués à Komanda depuis 3 semaines. « Il y a 179 voitures et 207 camions qui viennent de passer trois semaines, quand on demande au commandant de la place, il nous dit de rester à la maison, tout l'argent qu'on avait est déjà fini, et on est obligé de commencer à appeler nos familles pour nous envoyer même quelque chose pour avoir à manger, les gens meurent de faim, les gens ont maigri... La raison qu'on nous donne c'est l'insécurité, et pourtant le rôle de l'armée est de nous sécuriser », témoigne un chauffeur, stationné à Komanda.

Les survivants des violences sexuelles auront désormais un certificat médical d'agression sexuelle, qui constitue une preuve que la victime a, bel et bien, consulté un service médical après son agression. Cette disposition a été mise en place par le Programme national de santé de la reproduction à l'issue d'un atelier le 3 décembre à Kinshasa avec les partenaires du gouvernement. La directrice du Programme national de santé de la reproduction, a expliqué que ce certificat va contribuer à l'amélioration de la prise en charge holistique des survivants des violences sexuelles. Les participants à cet atelier ont reconnu que la prise en charge médicale est considérée comme un appui de taille à la répression des auteurs de viol et à la lutte contre l'impunité.

Félix Tshisekedi appelle à l'accélération des travaux du projet « Kinshasa zéro trou ». Le projet « Kinshasa zéro trou » a été lancé le 14 octobre dernier pour une durée de réalisation de six mois. Il a l'ambition d'effectuer des travaux de réhabilitation des axes secondaires de la voirie de Kinshasa, sur un linéaire total de 85 km repartis dans les 4 districts de la ville, vise à fluidifier la circulation urbaine. Un rapport mensuel technique et financier devra être régulièrement présenté au Conseil des ministres.

Félix Tshisekedi recommande au gouvernement d'attribuer une partie de la concession de la MIBA à la Snel. En effet, la Regideso est éligible, depuis 7 ans, à un financement sous forme de don de l'institution financière allemande KfW (Kreditanstalt für Wiederaufbau) pour un montant de 20 millions USD. La KfW conditionne le lancement des travaux visant la production d'électricité de la centrale hydroélectrique de Tshiala II à huit mégawatts, à la mise à disposition par l'État congolais, au profit de la Snel, d'une partie de la concession où sont installées actuellement les centrales hydroélectriques Tshiala 1, Lubilanj 1 et 2, propriétés de la MIBA.

Eau et électricité à Kinshasa : la quantité de l'offre est inférieure à la demande (Conseil des ministres). Le ministre des Ressources Hydrauliques et Électricité a fait comprendre que l'accroissement démographique (4,7% de taux de croissance annuel) entraîne un gap de 450 000 mètres cubes d'eau par jour sur une demande de 1 million de mètres cubes par jour. Selon lui, l'offre actuelle est de 550 000 mètres cubes par jour pour la ville de Kinshasa. Quant à l'électricité, Kinshasa connaît un déficit d'environ 850 mégawatts sur une demande de 1 300 mégawatts alors que la Snel ne fournit actuellement que 450 mégawatts. Selon le ministre des Ressources hydrauliques, le réseau de fourniture de l'électricité est caractérisé par la vétusté des équipements fonctionnels depuis 35 à 50 ans, des multiples pannes Moyenne Tension, des « interventions illicites » des inciviques sur les réseaux entraînant un dysfonctionnement, et l'obsolescence du réseau de l'éclairage public.

Kwango : un militaire condamné à la peine de mort pour meurtre d'un commerçant à Kahemba. Il est poursuivi pour meurtre d'un commerçant à Kahemba en novembre dernier à la suite d'une dispute. Le sergent Sekope est aussi

sommé de payer ensemble avec l'état congolais la somme de 50 milles dollars américains équivalent en francs congolais, comme frais de dommage et intérêt.

Mai-Ndombe : l'enseignant présumé violeur d'une élève mineure suspendu, préventivement de ses fonctions. Le ministre provincial de l'Enseignement primaire secondaire et technique (EPST), a condamné cet acte ignoble et invite les enseignants à un comportement responsable, en évitant ces genres de pratiques « honteuses » et invite les enseignants « qui recourent à cette pratique de cesser parce qu'ils seront directement radiés en cas de forfait ».

Nord-Kivu : 20 ans de servitude requis contre l'artiste musicien Idengo. Delphin Idengo et Muyisa Nzanzu ont soutenu devant le tribunal qu'en publiant ces chansons, c'était pour eux une occasion de rappeler au Chef de l'Etat toutes ses promesses faites à la population de l'Est et celle du Nord-Kivu en particulier pendant sa campagne électorale en 2019. Parmi les promesses, ils ont notamment rappelé de « mettre fin aux massacres des populations et restaurer la paix et la sécurité dans la partie Est de la RDC ». Le ministère public de son côté a élagué toutes ces argumentations. Dans son réquisitoire, il a retenu avec constance l'infraction d'outrage contre l'institution Présidence de la république pour le musicien Idengo. Ce dernier, doit passer vingt derrière le barreau alors que son compagnon Muyisa Nzanzu, pourrait être condamné à deux ans de servitude pénale principale.

Ituri : l'armée reprend le contrôle de Mongwalu après avoir neutralisé 36 présumé miliciens Codeco, après avoir mené des bombardements aériens dans deux bastions de ce groupe rebelle. Le porte-parole des Fardc en Ituri, indique que la fouille continue afin de démanteler tous les foyers de l'ennemi en errance dans cette zone. Pendant ce temps, toutes les activités ont normalement repris à Mongwalu.

Dimanche 5 décembre.

Beni : les femmes journalistes dénoncent les violences basées sur le genre au sein de leurs médias. Au cours de cet échange, il s'est révélé qu'il existe plusieurs formes de violences basées sur le genre dans la plupart de médias de Beni, notamment le harcèlement sexuel dont sont victimes les femmes non seulement dans leurs organes de presse mais aussi sur terrain, l'inégalité des chances lors des couvertures de grands événements. Une journaliste-participante a déclaré que dans sa rédaction, les femmes sont plus humiliées lors de la correction de leurs papiers. Ce qui conduit à la violation psychologique de femmes de médias de Beni.

Mai-Ndombe : le projet d'édit budgétaire pour l'exercice 2022 évalué à 147 millions USD. Ce budget rassemble tous les éléments nécessaires pour que la province soit dotée d'un bon instrument de travail. Il est équilibré en recettes et en dépenses, a déclaré le gouverneur intérimaire. Ce document a été reçu par le président de l'Assemblée provinciale qui demande aux élus du peuple de travailler d'arrache-pied et sans complaisance pour que la province ait dans le délai, un budget qui lui permettra de réaliser des travaux en faveur de la population.

Kinshasa : l'Apukin dénonce la décision du comité de gestion de l'Unikin interdisant la tenue de son assemblée générale. Le 4 décembre, le président du nouveau comité de l'Apukin, a indiqué que toutes les voies qui mènent vers le siège de leur association ont été barricadées le 3 décembre par la police universitaire. Il soupçonne que cette mesure vise à empêcher l'Apukin d'introduire ses revendications dans le projet du budget 2022 de l'état sous examen au parlement. Il demande ainsi aux autorités compétentes de suspendre cette décision qui interdit les activités de l'Apukin.

Kinshasa : plusieurs personnes amputées reçoivent gratuitement des jambes prothèses. Selon le président de la fondation HJ Hospital, cette distribution vise 500 personnes amputées d'une ou de deux jambes dans la capitale congolaise, mais elle va se poursuivre sur toute l'étendue du pays. Ces jambes artificielles ne sont pas à la portée de toutes les bourses. Joseph Nsuka, qui en a reçu de la fondation HJ, demande au gouvernement de doter les hôpitaux de l'Etat de ces appareils et à moindre coût. HJ Hospital a indiqué que cette campagne va durer 45 jours.

Covid-19 en RDC : des nouvelles mesures du gouvernement attendues ce dimanche. Face à l'apparition du variant "Omicron" en Afrique Australe, le comité multisectoriel dirigé par le premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde est venu présenter le rapport de la situation auprès du Chef de l'Etat. Jusqu'ici, un couvre-feu de 23h à 5 heures est en vigueur, des bistrotts et restaurants sont ouverts au public tout en respectant les mesures barrières ainsi que l'organisation des fêtes en communauté. Cependant il faut s'attendre à des nouvelles restrictions à l'approche des festivités de Noël et nouvel an.

Mbuji-Mayi : les fourmis ailées apparaissent sur les étalages des marchés de la ville. Riches en protéines selon les nutritionnistes, ces insectes apparaissent une fois l'an, soit vers la fin du mois de novembre. Vendues à 200, 300 voire 500 FC (0.25 USD), les fourmis ailées sont à la portée de toutes les bourses. "Elles contiennent beaucoup de protéines qui sont des éléments nécessaires pour la croissance et pour l'entretien de l'organisme, mais aussi elles contiennent des lipides. Quand nous parlons des lipides, nous voyons l'huile, très importante pour le maintien, l'entretien et la

réparation de certains tissus". Il est recommandé aux consommateurs de bien nettoyer les fourmis ailées avant de les consommer.

Journée mondiale de l'arbre : une ONG lance les travaux de plantation d'arbres à croissance rapide au Maniema.

Le Conseil de l'apostolat des laïcs catholiques du Congo de la paroisse Saint Hyppolite de Bandundu, en synergie avec l'ONG SOFEVD, a planté des arbres sur l'esplanade de cette paroisse. L'ONG Observatoire Congolais pour la gouvernance locale, OCGL avec l'appui de la GIZ a planté des arbres fruitiers et non fruitiers à croissance rapide dans la périphérie de la ville de Kind (Maniema). Par ailleurs, un appel a été lancé à toute la communauté à planter les arbres pour faire face aux risques de changement climatique.

Kinshasa : la dynamique révolutionnaire du FCC décide d'approcher le bureau de l'Assemblée nationale pour des postes à la Ceni. Selon le porte-parole de la Dynamique progressiste révolutionnaire du FCC, cette décision est motivée par le souci de voir se tenir les élections dans le délai constitutionnel. « La Dynamique progressiste révolutionnaire du FCC, décide à l'unanimité d'approcher le bureau de l'assemblée nationale pour s'imprégner des dispositions pratiques de ce nouvel appel à la candidature. La Dynamique progressiste révolutionnaire du FCC, réaffirme sa loyauté et sa fidélité au guide idéologique du FCC, son Excellence Joseph Kabila Kabange, père de la première alternance politique en RDC».

Maniema : l'Assemblée provinciale veut des éclaircissements sur la gestion des fonds alloués au gouvernement provincial. Il s'agit des fonds reçus par le gouverneur intérimaire, depuis six mois, qu'il est à la tête du gouvernement provincial. Selon l'élue de Kibombo, initiateur de la motion, les députés veulent connaître, entre autres, l'évolution de la réhabilitation de la voirie urbaine de Kasongo pour laquelle, le gouverneur intérimaire a décaissé un montant de 101 000 USD. Cette commission va aussi se pencher sur la question du montant alloué par le gouvernement provincial à la réhabilitation de l'axe routier Kindu-Kibombo et celui donné par un particulier, pour les mêmes travaux. Elle va aussi chercher à connaître les causes du ralentissement de ces travaux depuis leur lancement officiel le 11 octobre 2021.

Kisangani : les élèves sensibilisés sur l'importance de l'arbre et la nécessité de protéger l'environnement. En sensibilisant les élèves sur l'importance de l'arbre, le président du parlement des jeunes de la Tshopo voudrait qu'ils répercutent ce message dans leurs communautés respectives : « Les enfants ont droit à l'information et nous allons résumer de courts messages pour que les enfants arrivent à comprendre l'importance de l'environnement et ils deviendront également les acteurs de la protection de l'environnement ». Les élèves du CS Ste Agathe ont intériorisé ces messages : « L'arbre nous donne les fruits, il nous donne l'oxygène que nous respirons. Couper les arbres c'est mauvais pour l'avenir de l'homme, on doit protéger l'arbre ». Quelques arbres fruitiers ont été plantés dans l'enceinte de cette école.

Kinshasa : l'Adéco dénonce la "stratégie de politique de la chaise vide" du FCC, regroupement de Joseph Kabila, par crainte des élections de 2023. Pour le parti Alliance des démocrates congolais : « Le message que je peux donner à l'endroit de nos amis du FCC, nous leur demandons tout simplement de rendre la tâche facile à cette nouvelle équipe de la Ceni, en envoyant les leurs aux postes qui leur reviennent. Parce que s'ils ne les envoient pas, c'est comme s'ils ne veulent pas aller aux élections. » Le FCC refuse d'envoyer ses représentants à la Ceni parce que la plateforme insiste sur le fait que la désignation des membres de la Ceni n'a pas été consensuelle. L'église catholique et l'Eglise du Christ au Congo n'ont pas participé à la désignation du président de la Ceni, parce qu'il ne répondait pas, à certains critères, même si sa compétence faisait l'unanimité. C'est ce qui a poussé le FCC à exiger le consensus avant d'envoyer ses délégués.

Le gouvernement actualise les mesures de prévention et de lutte contre la COVID-19. Elles visent à limiter l'importation des cas infectés, limiter l'importation des variants dangereux et augmenter la couverture vaccinale dans les populations cibles. « Le port obligatoire et correct des masques dans tous les espaces publics, notamment les lieux de travail, les écoles, les lieux de culte, les commerces, les banques, les lieux de déroulement des activités sportives, les universités, les hôpitaux, les transports publics, les restaurants, les établissements d'hébergement et tous les édifices publics ». Pour tout accès au territoire national, l'obligation au voyageur de présenter, à la frontière, une attestation médicale du test COVID-19 PCR négatif réalisé endéans 72 heures du départ dans le pays d'origine ou de provenance. Les manifestations publiques (réunions, célébrations, mariages, réceptions après funérailles, anniversaires, rencontres sportives, concerts, etc.) se déroulant dans un espace extérieur ou privé clos ne devront pas excéder plus de 50% de la capacité. Le gouvernement rappelle que les veillées mortuaires dans les funérariums et/ou à domicile sont strictement interdits et que les dépouilles mortelles seront directement conduites de la morgue au lieu d'inhumation avec un nombre d'accompagnateurs n'excédant pas cinquante personnes. Les églises sont astreintes à réduire le nombre des participants à 50% de leur capacité d'accueil lors des cultes et à respecter les mesures barrières, ainsi que la distanciation sociale. Les bars, terrasses, discothèques et boîtes de nuit peuvent fonctionner normalement dans le strict respect des gestes barrières.

Organisation du test d'admission à l'Ordre des médecins. Conformément à la décision du conseil, désormais tous les impétrants seront soumis au test préalable à l'admission au tableau de l'Ordre des médecins. Selon le président national, la première session de ces épreuves sera tenue du mardi 7 au samedi 11 décembre courant à Kinshasa, à Lubumbashi et à Goma. Chaque candidat se présentera devant le jury avec une blouse blanche, a-t-il ajouté.

Lundi 6 décembre.

RDC : 1.700 militaires ougandais déployés dans la région de Beni pour traquer les ADF. Selon des sources sécuritaires, il s'agit des militaires des forces spéciales et de l'infanterie de l'UPDF déployés avec leur artillerie et les blindés. Ils auront le soutien de l'aviation militaire de l'armée ougandaise pendant les offensives contre les ADF. Le général major Kayanja Muhanga qui commande les troupes de l'UPDF dans le territoire de Beni est l'ancien commandant de l'armée ougandaise en Somalie et au Sud Soudan. Il est présenté comme un officier expérimenté dans la lutte contre les groupes terroristes. Selon des sources sécuritaires, les derniers réglages sont en cours avant l'assaut contre toutes les positions des ADF au Nord-Kivu et en Ituri.

Butembo : sensibilisation des jeunes sur la présence des troupes ougandaises en RDC. « Aujourd'hui nous nous sommes dit, comment est-ce qu'il faut qu'on comprenne cette arrivée de ces troupes ougandaises. Il ne fallait pas qu'on se réveille en se posant des questions par ce qu'il s'agit des ougandais. Pour nous, c'est déjà une solution avec un côté positif et négatif. Il ne faut pas qu'on soit dans le fanatisme, on est là pour chercher la paix ». « J'ai montré le fait que les troupes ougandaises, comme elles connaissent la région, elles partagent la frontière avec le Congo, pourraient facilement savoir le mode opératoire des ADF et grâce à leur logistique pourraient facilement les localiser, et même au besoin leur couper la chaîne d'approvisionnement, pourquoi pas infiltrer leur renseignement. Il était important que les jeunes soient sensibilisés pour qu'ils soient en mesure de regarder en face ce qui va se passer et au besoin demander des comptes et faire leur propre évaluation en terme de restauration de la paix et de la sécurité lorsque les troupes ougandaises seront en train de prester », a soutenu le professeur Kahindo Muhesi, politologue.

Déchéance du gouvernement du Sud-Kivu : la province n'est pas gouvernée (Professeur Nyaluma). Cette déclaration intervient après la déchéance du gouvernement par l'assemblée provinciale. « Lorsque le gouvernement tombe par une motion de censure, il est réputé démissionnaire c'est-à-dire il ne peut plus poser des actes. » A cet instant, la province ne doit pas être dirigée : « C'est le vice-gouverneur, mais lui aussi et tous les ministres ne peuvent qu'expédier les affaires courantes. Il ne peut pas nommer ni révoquer. Et même pour engager des dépenses il doit chaque fois se référer au bureau de l'assemblée provinciale. Nous pouvons considérer que pour le moment la province n'est pas gouvernée parce que les intérimaires qui expédient les affaires courantes n'ont pas le pouvoir de décision ».

Ituri : des rebelles ADF et Codeco signalés dans plusieurs villages d'Irumu. C'est depuis 2017 que le groupe armé Union des révolutionnaires pour la défense du peuple congolais/Codeco a vu le jour en organisant des attaques sporadiques contre les positions des FARDC en territoire de Djugu pour se ravitailler en armes. Ces assaillants ont ensuite intensifié les violences dans presque toute cette entité territoriale et dans les deux territoires voisins : Mahagi et Irumu. Plus d'un millier de personnes sont mortes depuis le début des atrocités de ce groupe armé. Plusieurs maisons ont également incendiées et des infrastructures scolaires et sanitaires vandalisées. Des centaines de villages sont vidés de leurs habitants, indique la même source. L'Ituri compte à ce jour environ deux millions de déplacés dans une grande partie du territoire de Djugu. Ces miliciens opèrent concomitamment avec d'autres forces négatives dont FRPI, FPIC, Zaïre, ADF dans le territoire d'Irumu et des groupuscules des Maï-Maï dans le territoire de Mambasa.

Lomami : hausse de prix du maïs à Kabinda. Selon des sources locales, vendu à 2.500 FC, il y a une semaine, la mesurette de 3,5 kg de maïs a doublé de prix. Il revient actuellement 4000 voire même 5.000 FC dans la ville de Kabinda. Selon la Fédération des entreprises du Congo, le manque d'une politique agricole, l'état de délabrement avancé des routes, ainsi que les tracasseries des régies financières de la province sont à la base de cette hausse.

Sud-Kivu : 17 personnes sont mortes du choléra à Misisi en une journée. L'utilisation des eaux usées en provenance des carrières minières sur les montagnes surplombant la cité en cette période pluvieuse est la cause principale de cette flambée de nouveaux cas de choléra. 17 morts, et 32 autres, malades de choléra, suivent des soins à Misisi et à Lulimba.

Kisangani : 40 maisons détruites à la suite d'une forte pluie. Au moins quarante maisons ont perdu leurs toitures à la suite d'un vent violent accompagnant la pluie qui s'est abattue dans la ville de Kisangani le samedi dernier. Des murs se sont écroulés. Quelques blessés ont été dénombrés. Les victimes sollicitent une aide matérielle des autorités et des personnes de bonne volonté afin de leur permettre de réhabiliter leurs maisons en vue de se mettre à l'abri des intempéries.

Maï-Ndombe : les communautés de la zone de santé d'Inongo dotés des plusieurs matériels pour leur survie. Le but est de permettre aux bénéficiaires d'améliorer leurs conditions de vie. Ce lot des matériels dotée aux peuples autochtones et aux bantoues à travers la zone de santé d'inongo, est essentiellement composé de 100 vélos neufs de marque Kinga, de 100 moules métalliques et de 17 mégaphones, don du Programme de développement du système de santé, un projet du gouvernement central, exécuté par l'ONG Environnement, ressources naturelles et développement.

Nord-Kivu : des groupes armés sont de nouveau actifs à Rutshuru. L'ONG de défense des droits de l'homme Union des familles pour la recherche de paix (UFAREP) ainsi que les responsables coutumiers dans la zone, affirment que les combattants du groupe armé Collectif des mouvements pour le changement de même que les combattants des FDLR, imposent en toute impunité des taxes illégales aux populations locales pour accéder à leurs espaces agricoles. Ils plaident pour de nouvelles opérations militaires dans cette partie du territoire de Rutshuru afin de rassurer la population victime de ces exactions. Le porte-parole de la 34è région militaire n'a pas réagi face à ces faits décrits.

Maniema : la situation humanitaire préoccupante dans les aires de santé de Salumu Basikibunda et de Kapeya. La situation humanitaire des populations des aires de santé de Salumu Basikibunda et de Kapeya dans le secteur des Wamaza, en territoire de Kabambare reste préoccupante. Plusieurs familles ayant fui les affrontements entre les militaires venus du Sud-Kivu et les Maï-Maï dans cette partie de la province du Maniema se sont réfugiés dans la forêt et d'autres dans les villages voisins. Plusieurs de ces familles passent nuit à la belle étoile et sans aucune assistance.

Assemblée nationale : des matières importantes prévues dans la session de septembre pas encore examinées. C'est le cas notamment de la loi portant reddition des comptes de l'exercice 2020 et du budget 2022 qui devront aussi être examinés au Sénat avant la clôture de cette session. Une autre loi urgente et pertinente qui n'a pas été examinée est la loi électorale. Le 15 octobre dernier, lors du lancement solennel de son plaidoyer pour les réformes électorales et institutionnelles, le Projet de renforcement des initiatives de suivi des mécanismes électoraux (Prisme) a engagé l'Assemblée nationale à inscrire l'examen de la loi électorale à l'agenda de la session en cours. Ces organisations réitèrent leur appel pressant à la représentation nationale afin de donner toutes les chances à la tenue des élections dans les délais constitutionnels. Pendant ce temps, l'opposition politique n'est toujours pas représentée au bureau de la Ceni.

Ituri : 7 morts lors des combats entre l'armée et les ADF à Masome. De nombreux habitants de Komanda, de Makayanga et leurs périphéries exercent les activités agricoles au village de Masome situé à environ 10 kms dans la brousse sur l'axe Komanda-Bunia. Samedi dernier, certains agriculteurs qui s'y rendaient ont été surpris par des tirs d'hommes en arme identifiés comme des rebelles ADF qui sont en errance dans cette zone. Cinq personnes ont été tuées. D'autres personnes ont été prises en otage par ces rebelles. Ces derniers ont également incendié deux motos et quelques habitations des cultivateurs. Alertée, l'armée a poursuivi l'ennemi pour étouffer la menace. Deux rebelles ont été tués.

Maniema : 38 personnes mortes de rougeole en un mois dans la zone de santé de Kunda (ministre de Santé). Depuis l'apparition de la rougeole, il y a plus d'un mois, dans la zone de santé de Kunda, 38 décès ont été enregistré sur 463 cas. Tandis que dans la zone de santé voisine de Tunda, 24 personnes sont mortes sur 185 cas de maladie apparentée à Monkey. Pour sauver cette situation, le gouvernement provincial a remis à Kindu un lot important des médicaments.

Butembo : l'ECC invite la jeunesse à accompagner les autorités dans la restauration de la paix. Le président de la jeunesse de l'ECC à Butembo, indique que l'objectif est de prier, de louer Dieu, mais aussi de faire des exhortations par rapport à la situation actuelle de la ville, et aussi redonner espoir à cette jeunesse qui traverse des moments difficiles. Il exhorte les jeunes de Butembo à savoir qu'elle est une force, et qu'elle ne doit pas rester en train de critiquer les dirigeants.

Beni : l'évaluation de l'état de siège devrait aboutir à améliorer les conditions des militaires (CEPADHO). « Nous voudrions que le ministre de la Défense soit le témoin direct de ce qui se passe. Notre vœu le plus ardent c'est que son évaluation consiste à améliorer les conditions de travail des animateurs de l'état de siège et même de l'armée parce qu'en ce moment où notre armée est engagée dans les opérations de la mutualisation des forces avec l'armée ougandaise UPDF, nous voudrions que l'autorité congolaise soit très regardant sur ce qui se passe », a déclaré le directeur exécutif du Centre d'étude pour la promotion de la paix, la démocratie et les droits de l'Homme. Selon lui, cette évaluation permettra aux autorités congolaises de se rendre compte de la situation sécuritaire sur place.

Beni : incendie d'un véhicule transportant des vivres des déplacés. Des jeunes du village de Kasisi dans le territoire de Beni ont incendié, dans la nuit de dimanche à lundi 6 décembre, un véhicule transportant des vivres destinés aux déplacés. Il s'agit d'un convoi de 8 véhicules privés qui transportaient des vivres avec la mention PAM, convoyés par la

Caritas Goma, indique le bourgmestre de Kyondo. Il affirme que les jeunes de sa commune sont agités ces derniers jours à cause des rumeurs sur une probable incursion des rebelles ougandais de l'ADF. L'arrivée de ces véhicules au milieu de la nuit aurait éveillé des soupçons. Des habitants se seraient alors mis à siffler pour alerter toute la commune. Un groupe de jeunes a alors pris pour cible les véhicules transportant l'aide humanitaire.

Vital Kamerhe bénéficie de la liberté provisoire. La Cour de cassation a accordé lundi 6 décembre la liberté provisoire à l'ancien directeur de cabinet du Chef de l'Etat, Vital Kamerhe. Cette liberté est assortie d'une grande caution et de certaines conditions, sans plus de détails. Mais il reste à la disposition de la Cour où son pourvoi en cassation va se poursuivre en dépit de cette liberté.

Coopération Fardc-UPDF : Bintou Keita souligne la nécessité de permettre à la MONUSCO de continuer l'appui à l'armée congolaise. La cheffe de la Monusco, dit avoir pris note de la décision souveraine de la RDC d'amorcer des opérations militaires conjointes avec l'Ouganda au Nord-Kivu et en Ituri. Devant le Conseil de sécurité des Nations unies, le 6 décembre, elle affirme cependant avoir souligné aux deux états la nécessité absolue de mettre en place des mécanismes de coopération afin d'assurer la sécurité des casques bleus. Elle a aussi souligné la nécessité de permettre à la Monusco de continuer d'appuyer les Fardc dans la protection des civils et la neutralisation des groupes armés selon son mandat.

Le chef du protocole de la maison civile du Chef de l'Etat, son épouse et leurs six enfants inhumés à Kinshasa. Toute la famille est morte tragiquement dans un incendie qui s'était déclaré aux petites heures du matin de samedi 27 novembre. La cérémonie funéraire a mobilisé des nombreuses personnalités et anonymes émues par les circonstances tragiques de cette disparition familiale. Le Chef de l'Etat a assisté à la messe des suffrages célébrée par Mgr Bernard-Emmanuel Kasanda, évêque de Mbuji Mayi. Alpha Ntumba était « un homme dévoué et serviable avec un grand sens de responsabilité et sacrifices quelles que soient les circonstances. »

Le Sénat vote la loi organique de la personne vivant avec handicap. Adoptée il y a une semaine en de termes différents avec l'Assemblée nationale, le Sénat a adopté, lundi 6 décembre, la proposition de la loi organique portant protection et promotion de la personne avec handicap. Au total 22 articles concernés par la divergence ont été adoptés après le travail de la commission mixte paritaire de deux chambres. Par ailleurs, le président du Sénat a annoncé officiellement l'organisation du Congrès par les deux chambres le lundi 13 décembre prochain à la demande du Président Tshisekedi.

Mardi 7 décembre.

Les Congolais appelés à n'accorder aucun crédit au rapport Congo Hold-up (BCSPC). « Le Bureau de Coordination et de Suivi du Programme Sino-Congolais (BCSPC) n'accorde aucun crédit à ce rapport. IL s'agit d'une campagne de diabolisation qui vise à décourager les Africains à œuvrer dans le secteur bancaire, à jeter un discrédit sur la banque centrale du Congo. Comme si la banque centrale du Congo n'arrive pas à jouer son rôle alors qu'ils savent que la BCC est appelée à discuter avec le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale », a expliqué le porte-parole du BCSPC. Selon lui, il s'agit de jeter un discrédit sur des personnalités ou une sorte de fixation. « Un discrédit sur la gestion des finances publiques en République démocratique du Congo. C'est un rapport qui n'a aucun crédit. Le problème c'est de savoir quel est l'état actuel du projet de coopération sino-congolais, le projet minier, le projet d'infrastructures et la centrale hydroélectrique de Busanga qui a posé problèmes » Dans la série de révélations de Congo Hold-up, des médias et ONG rapportent la convention signée entre la Chine et la RDC pour des prêts d'un montant de 6,2 milliards de dollars pour l'exploitation des gisements en RDC contre des infrastructures. Au moins 30 millions USD ont été versés au premier cercle de l'ancien président Joseph Kabila et une partie des fonds ont transité par le compte du Bureau de coordination et de suivi du programme sino-congolais BCPSC, poursuivent-ils.

La RDC et le Congo-Brazzaville signent l'accord sur la collaboration énergétique. Les 2 gouvernements comptent mettre en œuvre, au cœur du continent africain, une mutualisation des moyens et ressources énergétiques pour le plus grand bénéfice de leurs peuples respectifs. Surnommé « boucle de l'amitié énergétique », ce projet a comme partenaire privilégié le prince héritier des Émirats Arabes Unis, a indiqué le ministre des Hydrocarbures de la République du Congo.

Libération de Kamerhe : des scènes de liesse observées dans la ville de Bukavu. Des centaines de militants et des motards ivres de joie ont célébré cette libération provisoire devant le siège de l'UNC, avec coups de klaxons et de vuvuzelas. Certains sympathisants pensent déjà à l'avenir de Vital Kamerhe : « Il peut revenir à Bukavu, rester à Bukavu et enseigner dans les universités de la place, c'est un intellectuel, c'est un enseignant ». **Libération de Kamerhe : l'ACAJ parle d'un "nouveau scandale judiciaire".** Pour le coordonnateur de l'Association congolaise pour l'accès à la justice, cette libération vient porter un coup dur au projet de la lutte contre la corruption prôné par le

Chef de l'Etat. Encore une fois, ajoute-t-il, la politique vient s'immiscer à la justice. **Vital Kamerhe est innocent sur toute la ligne, estime Me Kabengela.** Le président de l'Union pour la nation congolaise, Vital Kamerhe fait confiance à la justice congolaise, a déclaré mardi 7 décembre son avocat. Il pense que si les règles de droit sont appliquées correctement, il est innocent sur toute la ligne et [irréprochable] de tous les chefs d'accusations portées contre lui.

Traque des ADF : l'état-major actuel des ADF se trouverait à la limite de Mambasa et Irumu. Les ADF auraient déplacé leur quartier général de Beni vers cette région juste après l'instauration de l'Etat de siège au Nord-Kivu et en Ituri. La proximité avec les positions de la milice Codeco et la volonté d'étendre leurs attaques en Ituri sont les principales motivations de cette démarche des ADF. Depuis quelques mois ces rebelles ont également vidé plusieurs de leurs campements traditionnels situés dans la région de Beni. Ils auraient formé des petits groupes d'une quarantaine des combattants qui opèrent sur différents axes : Halungupa, Lume, Bashu, Mwenda, Kainama et Mamove avec comme objectif de mener des attaques pour se ravitailler et infiltrer les grandes agglomérations pour obtenir des renseignements.

L'ONG ERND plaide pour que justice soit rendu aux pygmées expulsés du parc de Kahuzi Biega. « Les autochtones eux-mêmes disent que la réintégration serait la solution idéale pour eux, parce qu'ils vivent aujourd'hui une situation où ils n'ont pas de terre, ils accèdent difficilement aux services sociaux de base, et aux ressources naturelles. Mais comme demande secondaire, ils ont sollicité aussi que le gouvernement puisse leur allouer d'autres terres répondant aux mêmes conditions que celles du parc national de Kahuzi Biega, où ils vont accéder aux ressources et aux services sociaux de base», a indiqué le conseiller technique à de l'organisation Environnement ressources naturelles et développement (ERND) Par ailleurs, il tire une sonnette d'alarme sur le gémissement de ces peuples numériquement faibles et en voie de disparition si rien n'est fait en leur faveur.

Kongo-Central : le gouvernement provincial fixe le minerval pour la maternelle à 54 USD. A cet effet, 108 000 FC pour la maternelle, en raison de 38 000 au premier trimestre et 35 000 FC pour chacune de deux derniers trimestres. Les élèves du cycle terminal de l'éducation de base donc la 7^e et la 8^e paieront 96 000 FC pour les trois trimestres. Ceux des humanités pédagogiques, littéraires et scientifiques vont déboursier 108 000 FC pour toute l'année. Aux humanités techniques, commerciales et sociales les frais sont fixés à 120 000 FC, aux humanités techniques agricoles, 123 000 enfin, aux humanités techniques industrielles 132 000 FC. Le ministre provincial de l'Education au Kongo-Central, précise que ces montants de frais fixés par le gouvernement provincial émanent des propositions issues de la réunion du comité provincial de l'éducation. Ce dernier a réuni tous les acteurs de l'éducation dont les parents, les enseignants et ainsi que les représentants de l'Etat.

Procès Rossy Mukendi : les parties civiles demandent 11 millions USD comme frais des réparations. Les plaidoiries des parties dans la cause sur l'assassinat de Rossy Mukendi ont eu lieu lundi 6 décembre à la cour militaire de Kinshasa-Matete siégeant en foraine à la prison militaire de Ndolo.

Procès Bukanga Lonzo : Matata ponyo invite le Sénat à s'impliquer pour qu'il recouvre ses immunités parlementaires. Dans sa motion incidentielle au cours de la plénière du 6 décembre, le sénateur Matata dénonce la restriction de ses libertés de mouvement en dépit du verdict de la Cour Constitutionnelle qui s'est déjà déclarée incompétente de le juger. En réaction, le président du Sénat, s'est opposé à tout débat sur cette question judiciaire, en vertu de l'article 151 de la Constitution qui interdit le Parlement de s'ingérer dans les affaires judiciaires.

Haut-Uele : 6 infirmiers portés disparus lors d'un naufrage dans la rivière Uere. Selon les témoins, l'incident est survenu lorsqu'ils ont quitté la localité Banda, en territoire d'Ango pour Buta afin de toucher leur prime de risque. La pirogue en mauvais état a chaviré au milieu de la rivière.

Lubumbashi : 3 personnes meurent, foudroyées à Kilobelobe. Trois enfants résidant dans la même parcelle sont morts foudroyés lundi 6 décembre pendant qu'une pluie accompagnée d'un vent violent s'abattait sur la ville de Lubumbashi. Au cours de la même soirée, plusieurs autres dégâts ont été enregistrés. Notamment des maisons écroulées dans plusieurs quartiers plus particulièrement dans la commune Annexe. D'autres ont perdu leurs toitures.

Traques des groupes armés en RDC : la MONUSCO a déjà reçu le feu vert pour utiliser la force. Le lieutenant général Marcos De Sa Affonso Da Costa a précisé que le recours à la force se fera « dans l'esprit du mandant des Nations unies et dans le respect des droits de l'homme. Nous avons des troupes constituées de 14 pays. Tous ces pays ont donné l'autorisation aux Nations unies d'utiliser la force, pour la protection des civils, le soutien de l'armée congolaise, et le maintien de l'intégrité territoriale du Congo », a-t-il ajouté.

Ituri : l'armée et la Monusco ont déjoué trois incursions de la milice Codeco en deux semaines. Dans une interview le secrétaire du site de Rhoe, indique que ces miliciens ont tenté à trois reprises d'attaquer leur site, qui

héberge à ce jour plus de cinquante mille personnes. « Grâce à l'intervention de la Monusco, ces attaques ont été repoussées ». Ces attaques empêchent ces personnes vulnérables de se rendre au champ pour jouir des fruits de leur labeur.

Les universités doivent adopter le système LMD dès l'année académique 2021-2022 (Muhindo Nzangi). « Tout le monde doit s'habituer au nouveau système et à ses exigences. Le système Licence, Master et Doctorat (LMD) est d'application dans toutes les promotions et toutes les filières selon les directives du Ministère, communiquées par voie d'instruction », a précisé le ministre. Le système LMD a été consacré par la Loi-Cadre du 11 février 2014 de l'enseignement national et adopté par les États généraux de l'Enseignement supérieur et universitaire. Aucun professeur, tant permanent que visiteur, n'a le droit de bâcler la charge horaire qui lui a été attribuée en ne prestant que quelques heures au vu et au su des autorités décanales au détriment de la qualité de l'enseignement, alors que le même enseignant est rémunéré comme s'il avait accompli correctement sa charge horaire.

La directrice générale du FMI, Kristalina Georgieva, est arrivée à Kinshasa. Elle est en visite de travail de 3 jours dans la capitale de la RDC. L'agenda de Mme Kristalina prévoit une séance de travail, le 8 décembre, avec le Président de la République. Depuis bien longtemps la RDC n'était plus un exemple de gestion orthodoxe des finances publiques. Avec l'avènement de l'administration Tshisekedi, la RDC respecte de nouveau le programme structurel du FMI. A l'issue de la visite de Kristalina, la RDC devrait encore bénéficier des rallonges budgétaires de plusieurs millions de dollars. Sur place à Kinshasa, la directrice du FMI devra aussi rencontrer d'autres officiels congolais, notamment le Premier ministre, la gouverneure de la Banque centrale du Congo et le ministre des Finances. Elle va clôturer ses entretiens jeudi 9 janvier avec les membres de la Société civile congolaise.

Mercredi 8 décembre.

Cacophonie autour de la gouvernance de la province du Sud-Kivu. Lors d'un point de presse tenu mardi 7 décembre à Bukavu, le rapporteur de l'assemblée provinciale précise que l'arrêt de la cour d'appel n'a aucune incidence sur la plénière qui a voté la motion de censure. Dans un arrêt rendu lundi 6 décembre, le juge de la cour d'appel du Sud-Kivu a suspendu la notification de la déchéance du gouvernement provincial, adressée au gouverneur Théo Ngwabidje par l'assemblée provinciale. Une décision contestée par le rapporteur de l'assemblée provinciale du Sud-Kivu. Mais pour le porte-parole du gouvernement provincial, le gouverneur de province « déchu » est réhabilité dans ses fonctions. Le vice-gouverneur de province et son ministre provincial de l'Intérieur se disputent l'intérim de la province en l'absence du gouverneur qui est en consultation à Kinshasa. Chacun dirige la province à partir de son cabinet de travail.

Kananga : les jeunes leaders plaident pour la construction du barrage de Katende. Engagés dans un réseau d'alerte, ils ont organisé une matinée d'échanges mardi 7 décembre autour de cette question. Pour eux, les députés nationaux élus de la province doivent s'impliquer dans ce combat pour obtenir l'électrification de la région. Les travaux de construction du barrage hydroélectrique de Katende exécutés par une entreprise indienne sont aux arrêts depuis les violences armées de l'insurrection Kamuina Nsapu qui avait sévit dans la région en 2017.

Assemblée nationale : adoption de la loi portant régime spécial de sécurité sociale des agents publics de l'État. La totalité de 279 députés nationaux présents à la séance, ont voté à l'unanimité en séance subséquente cette proposition de loi ainsi que celle portant protection et promotion des droits de la personne vivant avec handicap.

Kinshasa : le PDDRC-S et ses partenaires techniques évaluent les besoins pour l'élaboration du budget. Pour le coordonnateur national du Programme de démobilisation, désarmement, réinsertion communautaire et social (PDDRCS), le programme devrait réaliser l'élaboration du budget 2022 pour la prise en charge ponctuelle des combattants qui se sont rendus dans les sites de Mubambiro et Rumangabo. A l'unanimité les partenaires techniques ont émis le vœu de voir le programme démarrer au plus vite possible.

Bukavu : les demandeurs des passeports toujours en attente après l'incendie de la poste. Ils sont environ 950 dont les formulaires de demande ou encore des passeports avaient été détruits dans cet incendie.

La 7ème édition du réseau d'affaires Makutano ouvre ses portes à Kinshasa, autour du thème « sortir des sentiers battus ». Lors de sa conférence inaugurale, le Premier Ministre, a passé en revue plusieurs secteurs de la vie dont notamment les investissements. Selon lui, l'amélioration du climat des affaires passe nécessairement par la réforme du système fiscal de la RDC et implique par ailleurs, les investisseurs et investissements extérieurs.

Traque des ADF : la sécurisation des 80 km de l'axe routier Kasindi-Beni, premier défi pour les Fardc et l'UPDF. Les ADF y tendent des embuscades, tuent les civils, incendient des véhicules et pillent des marchandises. Pourtant, c'est la seule voie d'exportation et d'importation qu'utilisent les opérateurs économiques de Beni et Butembo

pour ravitailler en produits de première nécessité le Nord Kivu, l'Ituri et la Tshopo. Le deuxième défi est celui de faciliter le retour des populations à Bulongo, Kisima, Makisabo, Halungupa, Mamove et dans d'autres villages du territoire de Beni considérés comme greniers de la région mais aujourd'hui abandonnés à la suite des attaques de l'ADF. La sécurisation de la route Oicha – Komanda reliant le Nord Kivu à l'Ituri est un autre défi, les ADF y ayant rendus la circulation difficile.

Eve Bazaiba : « L'Afrique ne sortira de ses divers conflits qu'avec la participation des femmes », a déclaré mardi 7 décembre à Kinshasa la vice-premier ministre en charge de l'Environnement et Développement durable, au lancement des travaux de la conférence régionale sur « femmes, paix et sécurité en Afrique centrale ». Ce forum de deux jours connaît la participation d'une centaine de femmes venues des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, CEEAC. Il a pour objectif de réfléchir sur la mise en place d'un réseau régional des femmes médiatrices de la CEEAC en vue d'une meilleure mise en œuvre de la résolution 1325 des Nations unies.

La société civile environnementale alerte sur les menaces qui pèsent sur les aires protégées « Parmi ces menaces, il y a l'exploitation minière à l'intérieur de ces aires protégées, notamment à l'Est de la RDC, mais aussi les groupes armés qui font siège de déstabilisation des efforts de paix, des efforts de conservation, à l'intérieur des aires protégées. Ceci pose un problème lié aux criminalités fauniques, environnementales et crimes contre l'humanité, parce que certaines actions de ces malfrats s'opèrent à l'intérieur du patrimoine mondial de l'Unesco » a déploré le président de la société civile environnementale du Sud-Kivu. Il plaide pour le renforcement du budget soutenant la gestion des aires protégées et invite le gouvernement à doter l'ICCN des moyens conséquents pour la protection et la conservation de ces sites.

Nord-Kivu : des magistrats civils et militaires formés sur la justice transitionnelle. Le vice-gouverneur de la province du Nord-Kivu, a affirmé que l'objectif de cette formation est d'aider les magistrats à répondre aux efforts du gouvernement dans la résolution des conflits et la réparation des préjudices causés aux victimes en vue d'aboutir à une paix durable en RDC.

Ituri : 5 morts lors d'une nouvelle attaque de Codeco à Djugu. Depuis samedi 4 décembre des combats se déroulent entre les Fardc et le groupe armé de Codeco dans la commune rurale de Mongwalu, à 85 kms de Bunia dans le territoire de Djugu. La société civile locale rapporte que dans l'après-midi de mardi 7 décembre, ces miliciens en fuite ont pris d'assaut le village Andisa située à 17 kms de Mongwalu. Ces inciviques ont attaqué d'abord un bureau du commissariat de la police pour se ravitailler en munitions. Lors de l'échange des tirs avec les agents de l'ordre, un commandant de la police a été blessé par balles et il est mort sur place. Le président de la société civile locale, indique que ces miliciens ont également tué quatre personnes dont deux femmes. Ils ont pillé plusieurs boutiques ainsi que du bétail. Plusieurs habitants ont passé leur nuit dans la brousse. Il demande aux Fardc de poursuivre l'offensif contre ce groupe rebelle afin de restaurer l'autorité de l'état dans cette zone.

Kongo-Central : 23 prisonniers évadés de la prison de Boma sont toujours en cavale. Vingt-huit prisonniers se sont évadés dans la nuit de mardi à mercredi 8 décembre de la prison de Boma (Kongo-Central). Cinq d'entre eux ont été rattrapés quelques instants après leur forfait, mais les vingt-cinq autres sont toujours en fuite.

Lubumbashi : la police met la main sur un camion-citerne transportant des câbles électriques volés et des lingots de cuivre. Ce camion a été intercepté le 3 décembre au poste frontalier de Mokambo alors qu'il s'apprêtait à traverser la frontière avec la Zambie. Ce camion-citerne portant une immatriculation étrangère avait à son bord des câbles électriques de la Snel découpés et des lingots de cuivre. Le chauffeur a pris les larges abandonnant ainsi son véhicule. Les enquêtes, sont en cours pour retrouver le propriétaire de ce camion et tous ses complices.

Beni : un médecin enlevé par des hommes armés dans le centre de santé chirurgicale Kitsa, dans la commune de Bungulu à 7 kms de Beni, au Nord-Kivu. Selon des sources sécuritaires et de la société civile, ces hommes armés ont cassé le portail d'entrée du centre de santé avant de s'y introduire. Ils ont tiré plusieurs coups de feu en l'air avant de mettre la main sur le médecin qu'ils ont conduit vers une destination inconnue.

Les sénateurs déplorent les dépassements budgétaires « excessifs » de la loi portant reddition des comptes de 2020 et 2021. Plusieurs sénateurs disent ne pas comprendre comment malgré le contexte de la pandémie à COVID-19, la présidence a réalisé un dépassement d'environ 75 % alors que la santé n'a bénéficié que d'un financement de moins de 50% des prévisions budgétaires. Face à des inégalités dans l'exécution des budgets 2020 et 2021, plusieurs sénateurs exigent des explications du gouvernement, attendues dans les heures qui suivent.

Kikwit : une campagne de sensibilisation en faveur des personnes vivant avec handicap se déroule dans les écoles et universités. L'ONG Actions pour la Promotion et le développement Intégral des Vulnérables, (APDIV) a poursuivi

ce 8 décembre sa campagne de sensibilisation en faveur des personnes vivant avec handicap à Kikwit dans la province de Kwilu. Cette campagne organisée en collaboration avec l'Union nationale des Aveugles du Congo, l'association des sourds et muets ainsi que l'association des albinos se déroule dans les écoles et les milieux académiques de cette ville. Selon le coordonnateur de APDIV, l'objectif est de sensibiliser les élèves et étudiants afin qu'ils puissent changer leur regard face à cette catégorie des personnes qui sont souvent marginalisées à Kikwit. Il compte également aider la population à comprendre qu'avoir un handicap sur soi n'est pas une fatalité

Me Jean-Claude Katende : « Il y a eu une très mauvaise communication autour de l'affaire Vital Kamerhe ». « Il est clair que nous devons respecter les lois de la république. Il faut dire aussi qu'il y a eu une très mauvaise communication autour du dossier de Vital Kamerhe parce que beaucoup de politiciens ont fait passer le message selon lequel toute personne qui serait condamné pour le détournement des deniers publics ne peut pas bénéficier de la liberté provisoire. Cela n'est dit nulle part », a déploré le président de l'Asadho.

Le ministre ougandais de la Défense nationale est arrivé à Bunia. Dans une interview, le patron des forces de défense Ougandaise précise que l'objectif de sa mission est d'échanger avec son homologue Congolais dans le cadre de la mutualisation des moyens des forces armées des deux pays pour les opérations de neutralisation des rebelles ADF.

Dépassements budgétaires : l'irresponsabilité des acteurs de la chaîne de la dépense publique à la base (Francine Muyumba). « La reddition de comptes est une mesure incitative, qui permet de rendre compte de comment les fonds ont été utilisés. Mon constat est toujours le même, certains institutions et ministères tels que la Primature (149,3%), les Affaires Etrangères (359,58%), la Justice (325,84%) et j'en passe, ont enregistré des taux de dépassement très élevés », a déclaré Mme Muyumba. Selon elle, les causes spécifiques de ces dépassements sont : Les masses salariales de certaines institutions sont en constante augmentation à la suite d'une hausse soit du traitement ou/et des effectifs ; Une mobilisation des ressources intérieures insuffisantes à la suite du manque de management et aux capacités institutionnelles ; Un pilotage de l'exécution budgétaire pas satisfaisant ; Une gestion de trésorerie très inefficace. « Tout ça doit changer. On nous vante tous les jours, le Peuple d'abord, est-ce que c'est ça réellement le peuple d'abord ? Les chiffres disent autres choses », se désole Francine Muyumba, la Présidente de la Commission des Relations extérieures du Sénat.

Signature de partenariat de 15 millions USD entre l'AFD et Equity BCDC, pour garantir les entreprises privées victimes des effets néfastes de la Covid-19. Filiale d'Equity Group Holdings Plc (EGH) depuis l'acquisition de la majorité des parts de BCDC par EGH auprès de la famille de George Forrest en juillet 2020, Equity BCDC se dit la deuxième plus grande banque de la RDC avec un bilan de 2,5 milliards USD et une présence nationale de 74 agences. Plusieurs tables rondes ont été organisées au cours de la 7ème édition du réseau d'affaires Makutano, hier mardi au Pullman Hôtel, à Kinshasa, autour du thème « Out of the box », traduisez en français, sortir des sentiers battus. La transition énergétique, les investissements publics, la double nationalité, sont notamment d'autres thématiques abordées par les participants aux différentes tables rondes et en plénière.

Sud-Kivu : 30 femmes accusées de sorcellerie ont été brûlées vives en 2021, (AFEM), a dénoncé l'Association des femmes des médias (AFEM). Cette structure dit avoir documenté plus de 335 cas d'accusations de sorcellerie au cours entre janvier et novembre de la même année. « Nous avons organisé cette table ronde sur la problématique d'accusations sorcières chez les femmes pour mobiliser les autorités, les leaders religieux, les acteurs de la société civile, les défenseurs des droits humains pour voir comment réduire les cas des violences et justice populaire à l'égard des femmes accusées d'être sorcières », a indiqué a chargée des programmes à AFEM, Eliane Polepole.

Tshopo : l'électricité rétablie à Kisangani après 4 mois d'interruption. Le manque de fourniture du courant électrique était dû à une panne survenue au groupe 3 de la centrale hydroélectrique de la Tshopo. Grâce à cette réparation, la Snel peut produire 8 mégawatts, actuellement. La population se dit satisfaite du retour du courant dans la ville.

Sankuru : le vice-gouverneur Paul Tchyabilo désigné gouverneur intérimaire, après la déchéance de l'ancien gouverneur Joseph Stéphane Mukumadi. Le ministre de l'Intérieur dit prendre acte de l'arrêt de la Cour constitutionnelle, déclarant non fondé la requête de l'ancien gouverneur, en contestation de sa déchéance. Il instruit le vice-gouverneur à rapporter tous les actes de nomination ou de révocation des agents de l'Etat et l'interdit aussi d'opérer tout décaissement au-delà des besoins ordinaires ou alors obtenir préalablement l'autorisation de l'assemblée provinciale.

Assassinat de Chebeya : « Le général Numbi avait reçu l'ordre de Joseph Kabila », témoigne Paul Mwilambwe. Paul Mwilambwe est l'un des témoins clés dans l'affaire sur le double meurtre de Foliribert Chebeya et Fidèle Bazana. Il est de retour à Kinshasa, après près de 10 ans d'exil. « Quand le téléphone sonne, le général Mponde répond. Ça c'est le général John Numbi qui appelle. Il parle en swahili. Est-ce que tu as déjà reçu l'appel du Raïs ? Le général Mponde

dit non. Et quand le Raïs appelle, il pose la question au général Mponde ‘est-ce que Mwilambwe est là ? Passe-le-moi. Et quand il me passe le Président au téléphone, celui-ci me dit en swahili de ne pas révéler au général Mponde tout ce j’ai vécu. La personne qui m’a informé c’était le président Kabila lui-même », relate Paul Mwilambwe. Selon le ministère public, le prévenu cherche à se disculper comme s’il n’avait pas joué un rôle dans ce crime. Condamné par défaut pour assassinat, meurtre, désertion simple, terrorisme et association de malfaiteurs, le major Paul Mwilambwe comparaitra dans une confrontation avec certaines personnes citées à l’audience de demain vendredi.

Le FMI promet 1,5 milliard USD à la RDC comme appui aux réserves de change. « Ce n'est pas une dette mais plutôt un appui qui est apporté dans le cadre du renforcement des réserves en devise du pays », a précisé mercredi 8 décembre la directrice générale de cette institution de Bretton Woods, Kristalina Georgieva. Elle a aussi salué les progrès de gouvernance réalisés par le gouvernement dans le cadre du programme triennal avec son institution. « Nous avons eu une discussion très constructive. Nous avons réfléchi sur les résultats de nos travaux communs. Le programme du FMI ici a progressé très bien et l’équipe économique du gouvernement a travaillé avec nous, avec un objectif commun de réformer l’économie pour les peuples de la RDC ».

Jeudi 9 décembre.

Traque des groupes armés en Ituri : les chefs coutumiers recommandent plus de moyens financiers pour les Fardc, à l’issue de leur échange avec le ministre de la Défense nationale. Les chefs coutumiers ont aussi proposé le renforcement des effectifs des Fardc pour éradiquer les groupes armés et ont demandé au ministre de la Défense de changer de stratégies dans les opérations militaires pour bien contenir l’ennemi. Le ministre de la Défense a poursuivi ses consultations avec les communautés Hema, Bira et Lendu. L’objectif est aussi d’évaluer l’état de siège depuis son instauration par le Chef de l’Etat et de réfléchir sur des pistes de solution visant à mettre fin aux exactions des groupes armés en Ituri.

Operations contre les ADF : les Fardc et l’UPDF mettront en place un commandement conjoint. Des sources militaires parlent des démarches en cours pour la mise en place rapide d’un état-major de commandement conjoint entre les armées congolaise et ougandaise. Cette structure autonome des secteurs opérationnels de Beni et de l’Ituri constituée des officiers des deux armées devrait coordonner et conduire les opérations contre les ADF au Nord-Kivu et en Ituri. Elle devrait être placée sous le leadership des Fardc pour des raisons de respect de la souveraineté de la RDC.

Haut-Uele : la prison centrale d’Isiro de nouveau alimentée, après quelques semaines de rupture de stock. Selon le ministre provincial de la Justice et des droits humains, une enveloppe a été mise à la disposition de cette maison carcérale par l’autorité provinciale afin de couvrir les besoins alimentaires des détenus de la prison centrale d’Isiro et de Dungu. Le problème de ration alimentaire a été résolu par la première dame qui était en visite dans cette province.

Nord-Kivu : les agriculteurs de Masisi et les commerçants de Goma se mettent d'accord sur les prix des produits alimentaires. Cette décision a été prise à la mini-foire agricole qui a été clôturée mercredi 8 décembre à Goma. Organisée par la Fédération des organisations des producteurs agricoles du Congo (FOPAC), cette rencontre agricole avait pour objectif de créer un cadre d’échanges et de connexion pour une éventuelle contractualisation entre les producteurs agricoles de Masisi et les acheteurs potentiels dans la ville de Goma. Les participants à cette mini-foire agricole ont discuté aussi sur les opportunités d’affaires relatives aux chaînes des valeurs identifiées.

La RDC dispose d’un plan stratégique de la couverture santé universelle. Le plan stratégique de la couverture santé universelle a été présenté par le coordonnateur du Comité technique de coordination et Conseiller spécial du Chef de l’Etat chargé de la couverture santé universelle. L’adoption du plan stratégique est une importante étape dans le processus d’accès égalitaire aux soins de santé des Congolais. Pour y parvenir, « le travail se fait avec la contribution de tous les décideurs concernés, étant donné que la Couverture santé universelle est transversale ».

Cholera à Fizi : MSF Hollande distribue du chlore à Misisi. L’ONG Médecins sans frontières (MSF) Hollande a procédé mercredi 8 décembre à couper la chaîne de transmission de la maladie par la distribution de chlore à Misisi, dans le territoire de Fizi, au Sud-Kivu. Aucun cas de décès n’a été enregistré jusqu’au mardi 7 décembre par les 39 malades de cholera accueillis dans les structures sanitaires de Misisi. Par ailleurs, dix malades sont décédés dans la communauté depuis le début de la flambée des cas, le weekend dernier. Le président de la société civile-force vives de Misisi dit travailler avec les relais communautaires et renseigne que la maladie a fait vingt-sept morts et plus de quarante malades encore internés dans les structures publiques et privées. Il renseigne également que trois malades de cholera évacués dimanche dernier vers l’hôpital de Lulimba ont succombé à la maladie.

Maniema : le gouverneur déclare l’épidémie de Monkeypox. « Depuis la trente-neuvième semaine de l’année 2021, la zone de santé de Tunda dans le territoire de Kibombo a notifiée 191 cas dont 24 décès dus au Monkeypox. Au cours de la quarantième semaine, les échantillons prélevés dans les aires de santé de Wenga, Utchu et Weta ont été envoyés à

l'INRB pour des analyses dont les résultats viennent de confirmer l'épidémie. Je déclare l'épidémie de Monkeypox dans la province du Maniema et sollicite l'appui du gouvernement central, des partenaires au développement ainsi que des humanitaires pour lutter contre cette épidémie », a déclaré le gouverneur intérimaire du Maniema.

Beni : 6 personnes tuées lors de l'incursion d'hommes armés à Mangina, à 30 km de Beni. Les assaillants ont également pillé des pharmacies et des maisons de commerce. Des sources locales craignent que la présence d'hommes armés dans la zone ne complique davantage la situation économique de la région. Mangina reste parmi les rares zones où la production agricole est encore importante. Les autres coins de la région font face à l'insécurité.

Goma : les détenus de la prison de Munzenze ne bénéficient pas des soins médicaux adéquats. Les détenus de la prison centrale de Munzenze à Goma sont confrontés à plusieurs difficultés notamment l'absence des soins médicaux adéquats, l'insuffisance de la nourriture, la promiscuité. Ce constat a été fait, le 8 décembre, par le vice-ministre de la Justice lors de sa visite dans cette maison carcérale. Il a salué le programme scolaire d'encadrement des mineurs détenus à l'EGEE/Goma, notamment une école primaire qui participe à l'ENAFEP.

Ituri : 20 morts dans une double attaque des miliciens de Codeco à Nizi et Kpandroma. Des sources locales indiquent que des dégâts matériels ont été enregistrés dont l'incendie de plusieurs maisons et le pillage des biens de la population. L'intervention de l'armée a permis de rétablir un calme précaire dans ces milieux et certains assaillants ont été neutralisés. Des nombreux habitants ont fui et d'autres sont portés disparus, indiquent les chefs coutumiers.

Procès Chebeya : la Voix des sans voix exige la comparution de Joseph Kabila. « La VSV pense qu'il est important de faire comparaître toutes les personnes qui ont été citées par le major Paul Mwilambwe : l'ancien Président de la République Joseph Kabila, le général Mponde, le bourgmestre de la commune de Limete M.Douglas et bien d'autres personnalités qui ont été citées par le major Paul Mwilambwe. La VSV félicite les autorités congolaises en général et la justice militaire en particulier qui ont tout mis en œuvre pour garantir la sécurité au major Paul Mwilambwe ». « La VSV demande à la communauté internationale de suivre de près le déroulement de ce procès qui constituera un déclic dans la promotion et la protection des droits et des défenseurs des droits humains en RDC. »

Attaque d'un convoi humanitaire à Kanyambi : 3 agents du HCR blessés. L'attaque a eu lieu, vers 13h locale, dans cette zone qui est située entre Mambassa et Kitsombiro, indiquent les sources du HCR à Goma. Les agents de cette agence onusienne et leurs partenaires de distribution, revenaient en convoi, d'une mission de distribution des articles d'urgence à des personnes déplacées et à des familles d'accueil dans les villages de Kirumba et de Miriki, au Sud de Lubero, quand ils sont tombés dans une embuscade de ce groupe des coupeurs de route présumés Mai-Mai à Kanyambi. Des témoins indiquent que ces bandits armés ont ouvert le feu sur le convoi. Un véhicule du HCR a été touché et trois membres de son personnel ont été blessés. Ces derniers ont été mis en sécurité par l'escorte militaire de la MONUSCO qui leur a administré les premiers soins avant de les acheminer à Goma.

Sud-Kivu : le vice-gouverneur Marc Malago suspendu de ses fonctions. Le vice-premier ministre, ministre de l'Intérieur, reproche à Malago Kashekere l'insubordination, pour avoir refusé de répondre à l'invitation de sa hiérarchie, à travers deux messages phoniques du 1er au 2 décembre dernier.

Tshopo : le campus de l'Unikis dans le noir, les étudiants dans la rue. L'électricité est rétablie depuis mardi 7 décembre dans la soirée dans la ville de Kisangani (Tshopo), après 4 mois d'interruption. Mais certains habitants de la ville affirment qu'ils croupissent toujours dans le noir. Des sources techniques de la Snel justifient le déficit de la consommation électrique par la faible capacité de production de la centrale. Des 8 mégawatts produits, seuls six mégawatts sont distribués aux consommateurs. Les deux autres tournants au réseau ne peuvent être distribués.

Nord-Kivu : la situation sécuritaire se dégrade à Lubero, déplore la société civile. Cet activisme des Mai-Mai s'illustrent d'une part par des embuscades d'hommes armés sur la route Butembo-Goma, et d'autre part par des attaques contre les positions militaires. Mercredi dernier, un minibus de transport en commun est tombé dans une embuscade d'hommes armés sur ledit tronçon. Les autorités coutumières de Batangi et Bamate, se disent préoccupés de la situation.

Tanganyika : 15 personnes enlevées par des présumés miliciens Twa en l'espace d'une semaine. Un témoin qui revient de la zone, indique que ces personnes ont été enlevées après des attaques de 4 véhicules provenant de Bukavu et Nyange au Sud-Kivu. En effet, une dizaine d'attaques armées attribuées à la milice Twa ont été enregistrées en l'espace de trois semaines sur l'axe Kalemie-Bendera dans la province du Tanganyika. Des coupeurs de route opèrent entre Kyabalumbu et Kakinga et des incursions sont perpétrées dans les villages de Kyabalumbu et Morisho.

Modeste Bahati à Matata Ponyo : « Amenez-nous le document de non-lieu du dossier Zairianisation et vous récupérer vos immunités ». « Cherchez à vous défendre parce que vous dites que vous êtes innocent », a déclaré le 9

décembre le speaker du Sénat. Il répondait aux allégations du sénateur Matata Ponyo qui estime que le bureau du Sénat serait en complicité avec la justice pour lui priver de reprendre ses immunités.

Kongo-Central : quatre bandits arrêtés avec des biens volés à Nzanza. Après leur arrestation, ces voleurs ont conduit le maire de Matadi et la police au quartier Camp banana au domicile d'un certain Daddy Zezwa, considéré comme parrain de tous les voleurs qui opèrent à Nzanza. Chez ce « parrain », l'autorité urbaine dit avoir trouvé plusieurs appareils électroménagers et d'autres biens notamment, des écrans de télévision Led, des tapis, des motos et des chaînes musicales.

Alexis Gisaro annonce la construction de 300 écoles préfabriquées. Ce projet qui s'inscrit dans le secteur des bâtiments civils, devra être réalisé sur l'ensemble du territoire national, dont 50 écoles dans la ville de Kinshasa et 250 pour les provinces. Toutefois, le ministère des Infrastructures et travaux publics n'a pas donné la date de début et de fin des travaux de construction de ces écoles.

Kwilu : un officier militaire condamné à 20 ans de prison pour viol sur une fille de 13 ans. Le condamné avait commis ce viol au mois d'aout et de septembre 2020 à Kikwit. Et la fille était tombée enceinte à la suite de ces actes de viol et a connu un avortement spontané quelques temps après à cause des infections mal soignées.

Lutte contre les groupes armés : la RDC et l'Ouganda signent un accord général de défense et de sécurité. Pendant deux jours, les experts congolais et ougandais ont discuté sur des questions de sécurité et de défense d'intérêt mutuel pour les deux pays, notamment en ce qui concerne les opérations conjointes pour l'éradication des rebelles ougandais des ADF et d'autres groupes armés locaux actifs le long de la frontière commune dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu. Les deux parties rassurent les populations de la RDC et de l'Ouganda que ces opérations continueront à être menées dans le respect strict des droits de l'homme tout en respectant la souveraineté de ces deux pays. Les deux délégations se sont félicitées du progrès réalisé jusqu'à présent dans les opérations conjointes Fardc-UPDF. **Le député Mbindule appelle les groupes armés à déposer les armes.** « Pour les groupes armés locaux de l'Ituri et du Nord-Kivu c'est le moment de déposer les armes. Si vous voulez quitter la brousse, c'est le moment. Cette mutualisation ne va pas négocier avec quelqu'un. Si ces groupes continuent à résister, ils vont rencontrer cette mutualisation »

Vendredi 10 décembre.

Kananga : le litre d'essence se négocie actuellement à 1.8 USD. Cette hausse s'observe depuis plusieurs semaines maintenant et elle dure, selon les taximen moto. Ils disent avoir constaté la rareté du produit sur le marché et cela a occasionné la flambée de prix. Malgré cette situation, ils continuent à maintenir le prix de la course à 500 FC, espérant voir le prix baissé. Les revendeurs de carburant expliquent cette rareté par deux faits. Des camions ramenant de l'essence vers Kananga sont bloqués dans les bourbiers qui se sont créés sur les routes pendant cette période pluvieuse. Et, aussi la fermeture de la frontière angolaise, voie par laquelle, ils amènent les carburants sur la ville de Kananga.

Kinshasa : les ONG de la société civile se préparent pour relever les défis de la gouvernance. Une société civile autonome, indépendante et responsable face aux enjeux de gouvernance démocratique, c'est le thème d'une table ronde de deux jours organisés le 9 décembre à Kinshasa. Selon le secrétaire permanent de l'ONG Agir pour les élections transparentes et apaisées (AETA), la RDC fait face à plusieurs défis. C'est ainsi que les organisations de la société civile doivent être indépendantes et autonomes afin de les relever et ainsi assurer le contrôle de l'exercice du pouvoir.

Bunia : les policiers s'engagent à lutter contre les violences sexuelles. La signature de l'acte d'engagement a eu lieu le 8 décembre au cours d'un atelier, de deux jours, organisé par la section des droits de l'homme de la Mousco. Cette formation avait pour but de conscientiser ces officiers à avoir un comportement responsable pour prévenir les cas d'abus sexuels au sein de leurs unités. Elle a été organisée dans le cadre du programme « Tolérance Zéro en matière de violences sexuelles » prônée par le Chef de l'Etat Félix Antoine Tshisekedi. Ces officiers sont appelés également à briser le silence en dénonçant les présumés auteurs de viol dans leurs juridictions.

Beni : 5ème jour sans cours au Lycée Mwandu, les élèves exigent le départ de la sœur préfète Les élèves du Lycée Mwandu de la sous-division des écoles catholiques de la ville de Beni ont fermé toutes les portes des salles de classe ainsi que de la direction de l'école et en détiennent les clés depuis le 6 décembre. Ces élèves protestent contre ce qu'ils qualifient de manque de collaboration entre la sœur préfète et les enseignants qui a conduit à la suspension de trois d'entre eux. Les enseignants sont présents tous les jours dans la cour de l'école mais ne peuvent pas accéder aux salles. Avant de les ouvrir, les élèves exigent le départ de la sœur préfète et le retour des enseignants suspendus.

Denis Kadima : "Les élections de 2023 auront lieu dans le délai constitutionnel". Le président de la Commission électorale nationale indépendante (CENI), a affirmé que la position du Président de la République rencontre les

aspirations de son bureau parce que, « son bureau s'engage à organiser effectivement des élections crédibles en termes de qualité et en terme de promptitude, c'est-à-dire dans les délais constitutionnels. La Ceni s'emploie à rencontrer, pour des échanges, toutes les parties prenantes nationales au processus électoral et les partenaires internationaux »

Beni : 11 autres corps découverts à Mangina après l'attaque d'un groupe d'hommes armés. Selon le président de la société civile locale, ces nouvelles victimes sont des personnes que les assaillants avaient prises en otage après l'attaque. Il demande ainsi à l'armée de prendre en considération les alertes de la population qui, selon lui, avait informé les forces de sécurité d'une menace sécuritaire contre la commune de Mangina, trois jours avant l'incursion. Avec la nouvelle découverte de ces corps, le bilan de cette incursion passe donc de 5 à 16 morts.

Journée internationale des droits humains : la SUWE demande aux autorités d'accélérer le processus d'adoption de la loi portant protection des défenseurs des droits humains en RDC. Selon leur porte-parole de la Synergie Ukingo Wetu [notre protection] (SUWE) depuis 2015 pratiquement, une dizaine d'activiste des droits humains ont été tués au Nord et Sud-Kivu et jusqu'à présent leurs meurtres ou assassinats ne sont pas encore réprimés.

Maniema : des maisons, écoles et églises détruites par les eaux de pluie à Punia. Plus de mille maisons, dix écoles, cinq églises ont été détruites et neuf personnes blessées lors de la pluie diluvienne qui s'est abattue la nuit de jeudi à ce vendredi 10 décembre sur la commune rurale de Punia, au Maniema. Les blessés se trouvent dans les structures des soins.

Opérations conjointes Fardc-UPDF : le général major Camille Bombele Lohola nommé commandant en charge de la coordination. Il a été désigné par le chef d'Etat-major général des Fardc pour diriger cette structure qui devrait être autonome des secteurs opérationnels Sokola I et de l'Ituri. Selon des sources militaires, il devrait installer son quartier général à Komanda, une localité située entre le Nord-Kivu et l'Ituri et qui est actuellement la cible des attaques ADF.

Butembo : 2 militaires tués lors d'une attaque des Mai-Mai à Butungera. Les militaires tués ont été déployés sur le lieu, après l'incursion de la veille au sous commissariat de la police de Butungera. Surpris en pleine nuit, les militaires ont riposté à l'attaque. Deux militaires ont succombé au cours de l'accrochage, et leurs fusils ont été emportés par les assaillants, rapportent des sources locales.

Ituri : 4 miliciens de la Codeco tués lors des combats avec les Fardc à Kobu. Quatre autres présumés membres du groupe d'autodéfense Zaïre ont été lynchés le même jeudi par les habitants en colère au village de Damas toujours à Djugu. Ces personnes ont été appréhendées pendant leur incursion dans cette localité. Au moins 30 personnes sont tuées en l'espace de deux jours dans quatre localités : Nizi, Kpandroma, Damas et Kobu dans le territoire de Djugu.

Sud-Kivu : environ 200 civils retournent à Kamombo et Minembwe. Les retournés de Kamombo affirment qu'ils sont confrontés à de graves problèmes de famine et d'eau. Ils ont demandé à la Monusco de plaider auprès des humanitaires pour toute assistance. Ils affirment que la seule école de Kamombo et le centre de santé local de la région ont été détruits par les groupes armés. Même si la situation sécuritaire a été jugée relativement calme avec le déploiement de la compagnie FARDC, les retournés estiment que cette situation sécuritaire reste toujours imprévisible en raison de la présence du bastion de Twigwaneho dans la forêt de Bijabo située à environ 15 km de Kamombo.

Jean-Hervé Mbelu remplace Inzun à la tête de l'ANR. Le nouveau patron des services des renseignements a fait sa carrière au sein des services de sécurité de la RDC depuis plusieurs années, renseigne la Cellule de communication présidentielle. Jean-Hervé Mbelu sera secondé par Robert Rwama Bindele nommé ADG/A.

Le Sénat adopte la loi de reddition de compte 2020 et le collectif budgétaire 2021. Les deux lois ont été renvoyés directement à la commission ECOFIN et bonne gouvernance pour une étude plus approfondie. Expliquant aux sénateurs les raisons de la problématique du dépassement budgétaire, le ministre des Finances a indiqué que cette situation est tributaire à la qualité des prévisions budgétaires qui ne permettent pas au gouvernement de répondre à ses charges. « Dans le même ordre d'idée, il a également évoqué les imprévus, la masse salariale, la COVID-19 ainsi que les impératifs sécuritaires. Le patron des Finances publiques a salué l'engagement du Sénat à travers sa commission ECOFIN à aider le gouvernement dans la maximisation des recettes ».

Certains membres du cabinet du ministre de l'Environnement aux arrêts pour faux en écriture. Le parquet et le cabinet du vice-Premier ministre les accusent d'abus de confiance et de faux en écriture en imitant la signature de la Mme Eve Bazaiba dans l'octroi des concessions forestières, des grumes ou bois. Le cabinet du vice-Premier ministre, demande à toute personne qui serait bénéficiaire de tels actes de se faire identifier pour aider à la justice de bien mener ses enquêtes.

Samedi 11 décembre.

Kinshasa : Lamuka prévoit un sit-in devant le bureau de la Ceni le 13 décembre. « Les élections libres, transparentes, impartiales et apaisées en RDC sont intimement liées à l'impératif d'une Ceni neutre et dépolitisée. Ainsi, le sit-in de ce lundi 13 décembre devant le bureau de la Ceni à Kinshasa est organisé pour demander à M. Denis Kadima de l'UDPS de dégager ». Lamuka appelle le gouverneur de la ville de Kinshasa à instruire le Commissariat général de la police nationale dans le sens d'assurer l'encadrement de cette manifestation, conformément à la loi en vigueur en RDC

Procès Chebeya: le ministère public qualifie de contre vérité les témoignages du major Paul Mwilambwe. Après ses révélations du mercredi 8 décembre, ce vendredi le major Paul Mwilambwe a été confronté aux trois exécutants du crime dont Jacques Mugabo, Doudou Ilunga et Jeancy Mulanga qui ont contredit le major sur le lieu de l'exécution. Ce qui a amené le ministère public a qualifié les témoignages du major de contre vérité.

Goma : une descente de la police permet l'arrestation de plus de 10 présumés voleurs et la saisie d'armes blanches à Kyeshero. Le Commandant ville de la PNC/Goma a indiqué que ces arrestations sont intervenues lors d'une opération ciblée de la police dans ce quartier où s'opèrent des cambriolages répétitifs dans des habitations. Cette opération a bénéficié de la collaboration de la population qui a alerté la police en dénonçant les malfrats. Parmi les personnes arrêtées figurent 3 femmes, reconnues comme vendeuses de chanvre. En plus de biens récupérés, des armes blanches qu'utilisent les malfrats ont été saisi, ainsi qu'une quantité importante de chanvre.

Journée des droits de l'homme: le ministre des droits humains salue la mémoire de Floribert Chebeya, Fidele Bazana, Rossy Mukendi, Luc Nkulula et Pascal Kabengele. Cette célébration a été organisée par le ministère des Droits humains et le bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) autour du thème international « réduire les inégalités, faire progresser les droits de l'homme ». Le directeur du BCNUDH, a rappelé que les inégalités exacerbées, font notamment obstacles au développement économique, à la stabilité politique et à la paix. Pour lui, il convient de lutter contre ces inégalités en RDC en relevant certains défis : « l'abolition de la peine de mort, l'urgence d'une loi sur l'accès à l'information, la nécessité d'une loi contre l'incitation à la haine raciale, le tribalisme et la xénophobie pour faire face à la montée du discours de haine ».

Opérations conjointes Fardc-UPDF : la société civile de Walese Vonkutu salue l'installation de l'état-major à Komanda. Le responsable de la société civile de Walese Vonkutu, espère que les opérations de grande envergure seront rapidement lancées dans la région du Mont Oyo sur axe Komanda-Luna, considérée comme bastion des rebelles des ADF. Il indique, par ailleurs, que la société civile de Walese Vonkutu recommande qu'après l'installation de l'état-major, la coordination des opérations conjointes Fardc-UPDF installe des bases dans quelques cités de cette chefferie.

Beni : un incendie détruit une partie du centre de traitement Ebola, se trouvant dans l'enceinte de l'hôpital général de référence de Beni, le 10 décembre dans la soirée. Aucune perte en vie humaine n'est à déplorer. Tous les équipements du centre ainsi que les bureaux ont été réduits en cendre. Un court-circuit électrique serait à la base de cet incendie.

Destitution du gouvernement provincial du Sud-Kivu : « une question de confiance politique ne devrait pas se gérer devant les juridictions » (Professeur Wenseslas Busane). Il réagissait ainsi, vendredi 10 décembre, à la décision de la cour d'appel du Sud-Kivu qui a suspendu l'acte de notification de la destitution du gouvernement provincial dans un arrêt rendu ce lundi 06 décembre. Il en appelle surtout à l'arbitrage du président de la République en tant que garant du bon fonctionnement des institutions. Il préconise également un cadre de dialogue permanent entre les institutions.

Lomami : le prix de la mesurette de maïs baisse de moitié sur le marché à Kabinda. La campagne des fourmis ailées, qui avait poussé les agriculteurs à suspendre momentanément l'agriculture, ayant pris fin, ces derniers sont retournés aux champs pour la récolte du maïs. Ce qui explique la baisse du prix de cette denrée sur le marché. Le président urbain de la Fédération des entreprises du Congo, indiquait déjà que les premières récoltes qui débutaient allaient contribuer à la diminution du prix du maïs sur le marché de Kabinda.

Vaccination contre la COVID-19 : le ministère de la santé appelle à « une mobilisation immédiate, totale et performante ». La vice-ministre de la Santé publique, hygiène et prévention, a appelé le 9 décembre à une « mobilisation immédiate, totale et performante » de tous les acteurs religieux, sociaux, artistiques, politiques et administratifs ainsi que ceux de la société civile à accélérer et intensifier la vaccination contre la COVID-19 en RDC.

Selon le ministère de la Santé, moins d'un pourcent de la population est complètement vaccinée contre la COVID-19, en dépit des doses disponibles.

Kasai-Central : les victimes des exactions de la rébellion Kamuina Nsapu attendent toujours leur indemnisation.

Le président de leur association, a invité le Premier ministre à signer le décret portant création du fond national de réparation en faveur des victimes de violences sexuelles liées aux conflits et autres crimes graves commis en RDC, tel que validé lors de la table ronde inclusive organisé par le gouvernement à Kinshasa le 20 octobre 2021.

Le projet PADMPME va s'étendre à une dizaine d'autres villes en 2022. S'en tenant aux assurances de la Banque mondiale, le ministre en charge de l'entrepreneuriat, petites et moyennes entreprises, a indiqué que la nouvelle phase du projet d'appui au développement des micros, petites et moyennes entreprises connaîtra l'amélioration de l'enveloppe de financement. 963 jeunes entrepreneurs de Kinshasa, Goma, Matadi et Lubumbashi ont individuellement reçu un appui financier de plus ou moins 22 milles dollars comme fonds de démarrage et de croissance de leur PME, à travers ce projet de soutien à l'entrepreneuriat productif mis en œuvre par le gouvernement, avec l'appui de la Banque mondiale.

31 otages libérés et 34 terroristes ADF capturés après des frappes aériennes des FARDC et l'UPDF. Les Forces armées de la RDC et l'armée ougandaise UPDF ont lancé le 30 novembre dernier des frappes aériennes et de l'artillerie. En plus des opérations préliminaires en cours, les deux forces engagées se livrent présentement aux travaux de construction et de réhabilitation des routes pour faciliter et sécuriser davantage le mouvement des militaires et le déplacement de la population civile, particulièrement sur les axes Mbau-Kamango et Nobili-Kamango-Semuliki-Beni.

La plate-forme « Base de la République » exige à la justice française d'examiner le dossier de Roger Lumbala.

En effet, Roger Lumbala est incarcéré depuis une année à la maison d'arrêt de la santé de Paris. « Base de la République » pense que cette arrestation est arbitraire. « L'absence des éléments de preuve dans le dossier, la justice française a sollicité la coopération judiciaire avec la Cour pénale internationale. Après deux voyages au siège de la CPI, le bureau du procureur de la CPI a transmis 137 documents pertinents au juge d'instruction français », a expliqué Serge Kambasu. Le bureau du procureur a transmis tous les documents issus de l'enquête sur les événements du 1er juillet 2002 au 31 décembre 2003 à Mambasa. « Il s'est avéré qu'aucun élément de l'enquête du bureau du procureur de la CPI n'a permis d'établir des preuves matérielles irréfutables de l'existence des militaires du RCD/N et de Roger Lumbala par la CPI ».

Mai-Ndombe : noyade sur le fleuve Congo, 13 morts. Selon certains rescapés, la baleinière HB/Belle Étoile, en partance de Kinshasa pour Inongo, transportant trente personnes, plusieurs marchandises et des matériels pour les travaux de finissage de l'assemblée provinciale du Maindombe, a été secouée par un vent violent et a fini par se noyer. Le bilan fait état de 13 morts et la perte de tous les biens transportés.

Dimanche 12 décembre.

Le ministre de la Défense reconforte les 80 militaires blessés sur le champ de bataille en Ituri. Pour le ministre de la Défense, ces hommes et femmes ont donné leurs peaux pour défendre la nation contre les ennemis et méritent une prise en charge médicale et sociale correcte. Il leur a rassuré faire de son mieux pour que leurs conditions soient meilleures. Le ministre congolais de la Défense nationale, Gilbert Kabanda a quitté Bunia samedi pour Goma, après quatre jours de mission de service au Chef-lieu de l'Ituri accompagné des parlementaires de l'Ituri et du Nord-Kivu.

La firme Vivendi group Africa lance la connexion internet haut débit à travers Canal Box. « La RDC est parmi les nations les moins connectées de l'Afrique et le coût d'accès au réseau haut débit est parmi les plus chers du continent », a déclaré le ministre de Poste, Téléphone et Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication. Selon lui, la RDC vient de franchir un pas de géant en matière de connexion à internet à haut débit et à moindre coût. « L'offre Start offre Internet totalement illimité, avec 10 mégabits. C'est prévu pour 5 appareils connectés simultanément. Avec ça, vous faites du streaming vidéo, streaming musical, naviguer sur les réseaux sociaux. Quant à l'offre Premium, c'est 50 mégabits pour connecter 15 appareils connectés en simultanément (...) », a fait savoir le Directeur général de VGA.

Nicolas Descampe. Quant au coût pour ces deux offres Canal Box Start et Premium, il varie entre 89 USD pour 50 Mb et 10 Mb pour 49 USD, alors l'installation coûte 50 USD.

Haut-Uele : les opérateurs économiques demandent à l'autorité provinciale de baisser la pression fiscale. D'après le président de la FEC/Haut-Uele, les opérateurs économiques ont évolué durant plusieurs années dans une entité enclavée et dans un environnement difficile pour les affaires. Comme si cela ne suffisait pas, la pandémie à coronavirus est venue accentuer le ralentissement des activités économiques. Mais, reconnaît-il, grâce à la réhabilitation des infrastructures routières par le gouvernement provincial, les activités économiques reprennent petit à petit. C'est ainsi

qu'il sollicite de la part du gouvernement provincial, la suppression de certaines taxes qu'il juge illégales telle que celle relative à la consommation. Cette dernière serait doublement recouvrée au chargement et au déchargement, selon lui.

Tanganyika : des véhicules bloqués à Kyolo par manque des routes. De dizaines de véhicules sont bloqués sur la route qui dessert l'axe Manono-Lubumbashi à la suite d'une forte dégradation. La dégradation de la route qui gêne les usagers est observée déjà au-delà de Manono-centre à la hauteur du village de Malala jusqu'à Kyolo. Un tronçon d'au moins 100 km devenu impraticable. "Il y a carence des produits manufacturés et la hausse des prix. Le bas peuple a de la peine pour accéder à l'achat de sel, sucre et même le savon. Le verre de sel est à 500, 800 FC (0.40 USD)".

Mai-Ndombe : 3 villages d'Inongo s'impliquent dans la conservation de l'environnement. Les communautés des villages Ikita, Lokanga et Lombe du territoire d'Inongo, ont présenté le 11 décembre à Kinshasa les retombées du projet REDD+ dans leurs milieux, pour la partie exécutée par la société Era-Congo du groupe Wildlife Works. Après 10 ans d'exécution du projet, ces localités ont bénéficié de la construction et la rénovation des bâtiments scolaires, la fourniture des services de santé, la fourniture des équipements de protection et le soutien aux campagnes de vaccination. En plus de l'amélioration du système éducatif, la construction et la rénovation des cliniques et hôpitaux secondaires, les peuples autochtones ont été initiés à l'intensification agricole et la diversification des produits comme outil pour un développement du cadre de vie, la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition. Era-Congo de Wildlife Works œuvre pour la protection de près de 300 000 hectares de forêts dans le bassin du Congo en aidant les communautés à améliorer leurs cadres de vie et la RDC à atteindre ses ambitions climatiques et de développement durable.

Olive Mudkereza : "Le gouvernement congolais devrait se pencher urgemment sur les investissements lourds". "La RDC peut tirer beaucoup de leçons, et j'espère d'ailleurs que le Premier ministre va tirer le modèle de développement de la Tanzanie, pour s'inspirer de cela en RDC. Ils ont des mines, mais le port de Dar-Es-Salam a permis de construire la Tanzanie et il y a un grand changement. Il faut construire notre port en eau profonde de Banana, il faut réhabiliter les ports de Kalemie, de Kalundu. On construit l'aéroport de Kavumu, on construit l'aéroport à Beni, on fait jonction des quatre routes nationales, RN1, RN2, RN3, RN4, et après le port, si on construit la route pont-rail Kinshasa Brazzaville, c'est une grande richesse. La RDC deviendra la locomotive". Le député national Olive Mudkereza estime que la RDC est le seul pays qui reste pauvre malgré son transport multimodal.

Le gouvernement signe avec une firme des Emirats la convention de collaboration pour la construction du port en eaux profonde de Banana. Il s'agit d'un investissement estimé à 1,3 milliard de dollars américains qui devra démarrer, selon la volonté du Président de la République, en début de l'année 2022 en tenant compte des dispositions légales et techniques pour l'acheminement des matériaux. Pour le chef de l'État, ce projet doit développer les capacités de la République démocratique du Congo en termes de commerce et logistique tout en accompagnant la croissance du pays et en jouant un rôle capital dans l'intégration régionale. Ce port va offrir au pays une ouverture sur la mer avec la capacité de recevoir des navires de plus grande capacité.

Maniema : le village Lukolo vidé de ses habitants suite aux combats entre les Fardc et les Mai-Mai Hapa na pale. 95% de la population de Lukolo a quitté le village. Les uns se sont déplacés dans les villages environnant les localités de Macwecwe, Ngalula et Tulonge, du territoire de Fizi, dans la province du Sud-Kivu ; les autres en petit nombre se retrouvent vers le secteur de Bendera au Nord de la province du Tanganyika.

Butembo : la société civile encouragée à œuvrer dans des domaines bien spécifiques. Ils ont été formés à cet effet lors d'un atelier qui a fermé ses portes samedi 11 décembre à Butembo. La formation appuyée par la section des affaires civiles de la Monusco/Butembo est saluée par les participants qui estiment pouvoir désormais être plus efficaces dans leur travail. Frank Mukenzi, l'un des participants indique qu'en tant qu'acteur de la société civile dans le domaine de la jeunesse, estime avoir maintenant mieux compris les différents domaines dans lesquels il peut œuvrer pour aider les jeunes de sa communauté.

Sud-Kivu: fermeture de 88 établissements de l'ESU jugés non viables, par le ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire. Ces établissements concernés sont du secteur public et privé. Ils ne connaîtront donc pas de rentrée académique en janvier 2022. L'on peut notamment citer l'Université Biosadec à Bukavu, l'Université officielle de Fizi à Baraka, l'ISTM Kamituga ou l'université, ou encore l'Institut supérieur d'études agronomiques (ISDR) Uvira. « Nous estimons que c'est une bonne chose. C'est un garde-fou surtout pour les étudiants qui prennent l'inscription dans ces différents établissements. Avec donc cette liste, ils seront à mesure d'opérer un bon choix », indique Bibish Masoka, présidente de la conférence des chefs d'établissements de l'ESU du Sud-Kivu.

RDC-Zambie : les provinces du Haut-Katanga et Luapula s'engagent à renforcer la sécurité frontalière. Pendant deux jours des travaux, les experts de deux provinces, conduits par leurs gouverneurs respectifs ont commencé par évaluer les mesures prises lors de la dernière rencontre. L'objectif était de relever les failles dans leur exécution afin de proposer des solutions dans le but d'améliorer les conditions sécuritaires le long de la frontière commune. « La réunion

a relevé les incidents liés à la tracasserie dont sont victimes les pêcheurs sur les eaux frontalières à cause de l'utilisation des filets à maille prohibée. La violation de l'espace aérien, le dépassement des séjours des migrants et la traversée de la frontière par des hommes armés en uniformes sans autorisation au préalable ». A ce sujet des recommandations ont été faites à toutes les deux parties. C'est entre autres, l'organisation des patrouilles mixtes le long de la frontière commune par les services de sécurité de deux pays.

Sud-Kivu : le gouverneur intérimaire appelle à l'unité. « Nous invitons la population à bannir le tribalisme, parce que quand nous suivons tout ce qui commence à se dire dans les réseaux sociaux, cela perturbe la cohésion sociale. Et ce n'est pas bien. Enfin je m'engage à entretenir une franche collaboration avec l'assemblée provinciale qui est un l'organe délibérant et l'organe budgétaire. Je pense qu'à travers cette franche collaboration, la province du Sud-Kivu et sa population trouvera son compte », a lancé le ministre provincial de l'Intérieur qui assume désormais l'intérim du gouverneur de province. Cette décision était contenue dans un arrêté signé le 8 décembre.

Lundi 13 décembre.

Assemblée nationale : la commission Ecofin demande la suppression du RAM. « Votre commission a le regret de vous annoncer que le Registre des appareils mobiles (RAM) n'est ni dans le budget général, ni dans les comptes spéciaux même là où on ne peut pas le trouver dans les budgets annexes. », a indiqué le président de la commission Economique, financière et contrôle budgétaire (ECOFIN) « La suppression s'est imposée comme seule solution responsable de la part de la commission ECOFIN. C'est en effet inconcevable en finances publiques qu'un tel prélèvement autoritaire par un service de l'État ne soit renseigné nulle part sur son affectation et sans justification aucune».

Ouverture ce lundi de la foire économique à Mbuji-Mayi. Selon le directeur général d'Equity Bank BCDC, l'objectif de cette activité est de présenter aux entrepreneurs kenyans les différentes opportunités d'investissements dans cette région de la RDC. Une centaine d'investisseurs kenyans sont arrivés dimanche 12 décembre à Mbuji-Mayi, au Kasai- Oriental. Plusieurs opérateurs économiques des provinces du Sankuru et de Lomami, ainsi que quelques autorités provinciales séjournent à Mbuji-Mayi, pour participer à la foire économique. RDC a beaucoup de défis à relever, notamment les défis d'infrastructure, l'autosuffisance alimentaire, les défis énergétiques et plusieurs autres défis. « Cela nécessite impérativement qu'il y ait des investissements pour que ces défis soient relevés. Raison pour laquelle nous avons mobilisé près de 300 investissements pendant tout notre parcours afin de pouvoir les mettre en contact avec les nôtres pour voir dans quelle mesure ils peuvent intervenir dans les volets de l'agriculture, de l'éducation, de la santé », a expliqué le directeur général d'Equity Bank BCDC.

Masisi : à l'approche des festivités de fin d'année, la population toujours exposée à l'insécurité. D'après le président de la société civile depuis que les Fardc ont ralenti les opérations militaires pour permettre à ces combattants de se rendre, ces derniers circulent librement avec des armes au milieu de la population. Ils ravissent des biens et imposent des amendes illégales en toute impunité. Les combattants des groupes armés locaux se livrent de plus en plus à des tracasseries contre les populations dans les villages et agglomération du territoire de Masisi, au Nord-Kivu. Il a aussi déploré le retard du lancement des activités du P-DDRC, censé récupérer et encadrer tous ces combattants favorables à la reddition. Il se demande pourquoi ont à stopper les opérations alors que le processus de démobilisation n'est pas encore prêt.

Le commandement actuel des ADF désormais connu. Le commandement actuel des ADF est constitué des sujets ougandais avec à leur tête Musa Seka Baluku. Ce membre historique de la première génération des ADF est considéré comme le décideur final au sein de ce groupe armé. Musa Seka Baluku aurait mis en place un réseau d'autofinancement de la rébellion qu'il gère grâce à certaines complicités ; avec notamment comme activité le commerce de bois entre la RDC, l'Ouganda et le Kenya. Nasser Abdu Hamid Diiru est le commandant en chef des opérations de combat des ADF depuis 2014. Il est présenté par des sources sécuritaires comme le planificateur et le donneur d'ordre de différentes attaques de ce groupe armé. Elias Segujja est considéré comme la troisième personnalité de la rébellion. Il s'agit d'un commandant de terrain, qui opère à Beni sous le sobriquet de «Fezza». Les ADF s'appuient également sur une rhétorique religieuse. Le cheik Lumisa assure les fonctions de chef religieux et de responsable des communications externes ; alors qu'Abdulrahman Waswa, alias « PC Sentongo» est le juge suprême. Il est également le chef de la police et responsable de la discipline et de l'application des peines au sein des ADF.

Retournée judiciaire au Maniema : les Avocats fustigent le manque des juges à l'intérieur de la province. « Dans la province du Maniema sur les huit tribunaux de paix, il n'y a que le seul tribunal de paix de Kindu qui est opérationnel avec trois juges. Ceux qui sont installés au niveau des territoires ne fonctionnent plus parce qu'il n'y a plus des juges et cela remet en cause le droit à la population d'accéder à un juge. Ce droit est violé. Les populations ne savent plus à quel saint se vouer dans ces territoires. »

Après la visite du ministre de la Défense à Bunia, les députés de l'Ituri espèrent le retour de la paix. La mission mixte gouvernement congolais - parlementaires de l'Ituri a pris le temps, à Bunia, d'écouter toutes les couches de la population, y compris les responsables sécuritaires, afin de comprendre ce qui bloque vraiment le retour de la paix dans cette province. « De grandes décisions seront prises. Je pense que les opérations militaires vont changer. Nous avons récolté plusieurs données ici : l'armée a réclamé (plus d') effectif. Nous allons parler au Chef (de l'Etat). Je ferais tout pour que je puisse lui parler personnellement, lui dire certaines choses que nous avons récoltées sur le terrain. Nous demandons à la population sa mobilisation, son adhésion, son soutien à l'état de siège, qui sera réformé - parce que nous allons aboutir à cela – et à la mutualisation des forces. Nous demandons son soutien sans condition, parce que nous voulons qu'Irumu soit pacifié dans sa partie Sud ; Djugu, dans sa totalité ; Mounghwalu, Drodoro, Lipri... partout là. » Une douzaine de groupes armés sont actifs en Ituri. Ils volent, violent, pillent et tuent principalement dans les territoires d'Irumu, Djugu, Mahagi et Mambasa. Leurs exactions entraînent le déplacement massif des habitants.

Ituri : 3 morts lors d'une double attaque attribuée aux ADF à Mambasa. Des sources sécuritaires rapportent que ces rebelles seraient sortis de la brousse pour tendre une embuscade aux véhicules de transport en commun, qui quittaient Makumu pour Beni au Nord-Kivu. Ils se sont par la suite attaqués à une position des Fardc dans la zone. Un échange de tirs s'en est suivi. Deux véhicules ont été incendiés par ces malfrats. Plusieurs habitants ont pris la fuite vers les entités voisines. Un des membres de la société civile, déplore le faible effectif des militaires déployés dans la zone.

Kananga : le groupe CIDE offre des fournitures scolaires à plus de 350 élèves de l'école Kato. Selon le responsable du groupe Compétence intelligence développement et expertise (CIDE) ce groupe au Kasai-Central, est engagé dans la promotion des idées en faveur de développement et la solidarité. Les membres de cette plateforme ont décidé de remettre de fournitures scolaires de l'école primaire Kato à Nganza, qui manque de tout : pas d'infrastructures adéquates et les enfants étudient à même le sol. Le directeur de cette école a salué ce geste de solidarité.

Ebola-Beni : prise en charge des enfants difficile à la crèche du CTE après l'incendie. L'incendie de la crèche du centre de traitement d'Ebola à l'hôpital général de Beni la semaine dernière a une incidence négative sur les activités de riposte contre cette maladie. « Le bilan est essentiellement matériel. Tous les intrants qui étaient à l'intérieur de l'établissement ont été consumés ainsi que les équipements médicaux, donc tout ce qui concourt au bien-être de tous les enfants qui sont hébergés dans la crèche. Cela impacte négativement sur le bon fonctionnement de nos activités au sein de la riposte et spécialement au centre de traitement d'Ebola ». Dr Muhindo invite par ailleurs les autorités compétentes à trouver une solution urgente afin que le centre puisse gérer de nouveau les enfants.

Kasai-Oriental : pas d'épidémie qui tue des enfants à Mabaya (Ministre provincial). « Nous sommes alertés qu'il y a des enfants décédés, il y aurait une épidémie. J'ai demandé au médecin de la zone de santé de Kabeya Kamwanga, et quelques infirmiers, j'ai composé une équipe. On a fait des consultations et des examens gratuits. Tout enfant avec les symptômes qui étaient indexés, devraient être amenés pour prélèvements des échantillons et examens. On a profité pour soigner parce qu'on avait amené aussi un peu de médicaments. Il n'y a pas d'enfants malades, avec des signes quelconques, qu'on était en train d'examiner. » " D'après lui, les enfants sont décédés de la malnutrition et du paludisme.

Maniema : des opérateurs économiques dénoncent la multiplicité des barrières sur la route Lomami- Kindu. Selon eux, il existe au moins sept barrières, où ils sont contraints de payer 2.000 FC de ration alimentaire, 1000 FC pour le service de Direction générale de migration (DGM) et 15.000 FC (5,25 USD) pour la fouille des bagages. Ces opérateurs déplorent aussi le mauvais état de cette route et demandent l'implication des autorités provinciales.

Nord-Ubangi : des dizaines de creuseurs engloutis dans une mine d'or à Yakoma. Des sources concordantes affirment que l'éboulement s'est produit précisément au village Litebala, au secteur de Wapinda, à 103 kms de Yakoma-Centre. Cet incident, survenu pendant la nuit, serait très meurtrier. Car plusieurs creuseurs s'activaient encore dans le trou profond au moment du drame, ajoutent des témoins. Certains estiment leur nombre à plus de cinquante victimes ; y compris quatre des cinq autres creuseurs descendus au secours de leurs camarades. Depuis que l'exploitation artisanale de l'or a connu la ruée des creuseurs en 2002, c'est le premier éboulement à se produire.

Félix Tshisekedi fustige la campagne de dénigrement de certains Congolais en dépit du fait que l'armée fait bouger les lignes. Pour la deuxième fois, de son quinquennat, le Président de la République, Félix Tshisekedi, est venu devant le congrès du parlement, pour l'exercice démocratique de faire l'état de la nation. Il s'est adressé ce lundi 13 décembre aux députés et sénateurs réunis en congrès pour présenter l'état de la Nation. Il a débuté son discours par la guerre sans merci que mène l'armée Congolaise contre des groupes rebelles dans l'Ituri et à Beni dans le grand Nord du Nord-Kivu avec un appui de l'armée ougandaise. Sur ce point le Président de la République en appelle à l'engagement des congolais de tout bord pour une union et soutien tous azimuts afin que les méfaits des groupes armés cessent. Il a

ainsi fustigé la campagne de dénigrement de certains congolais en dépit du fait que les forces loyalistes font bouger les lignes sur les théâtres des combats. Dans le cadre de l'administration d'une justice équitable, le conseil supérieur de la magistrature est vivement appelé à sanctionner tous les magistrats véreux. Sur le plan politique, outre les positions tranchées de l'opposition notamment Lamuka et FCC réclamant une Ceni dépolitisée et non présidée par Denis Kadima, Félix Tshisekedi insiste sur le fait que les élections de 2023 doivent se tenir dans un climat apaisé et dans le délai. Ainsi, invite-t-il, ceux qui doivent désigner les membres restants de la Ceni à le faire diligemment. Félix Tshisekedi déplore fortement les crises institutionnelles au niveau des provinces et interpelle de ce fait les parlementaires à penser à des innovations réglementaires et légales pour favoriser l'émergence des provinces. En abordant la situation socio-économique du pays, le Chef de l'État annonce la mise sur pied d'un outil qui va permettre en temps réel de suivre de près la mise en œuvre de divers mécanismes pour l'amélioration du climat des affaires. Tout en reconnaissant une vie sociale peu reluisante de la population, le Président de la République demande au gouvernement d'accélérer la mise en œuvre des projets à impact rapide et visible.

COVID-19 en RDC : le ministre de la Santé annonce la 4e vague. ville de Kinshasa passe en tête du classement des provinces touchées par cette nouvelle vague avec au moins 557 cas confirmés en date du 10 décembre 2021. Malgré l'augmentation des cas, le taux de létalité reste encore stable et la prise en charge est assurée de manière efficace dans tous les centres COVID. Cependant, au vu des données épidémiologiques communiquées par les scientifiques congolais, le ministère de la Santé tient à informer officiellement l'opinion tant nationale qu'internationale, de la survenue de la quatrième vague de la pandémie Covid-19 en RDC ». La quatrième vague est ainsi marquée par le nouveau variant Sud-Africain, omicron. Toujours dans le même communiqué, le Ministre a également fait une mise au point au sujet de la grippe saisonnière qui sévit actuellement dans le pays. Ainsi, le Ministère appelle la population à se faire consulter régulièrement devant toute toux associée ou non à la fièvre pour se fixer de son état clinique en vue d'une prise en appropriée, à observer les mesures barrières et à se faire vacciner massivement pour permettre à notre pays d'atteindre l'immunité collective ».

Maniema : la DGDA installe son bureau à la gare de la SNCC. La direction générale des douanes et accises (DGDA)/Maniema, affirme que désormais toutes les marchandises qui vont arriver à la gare centrale de Kindu ne peuvent plus échapper aux contrôles de la DGDA : « Les éléments de la brigade qui sont attachés à ce bureau de douane doivent être dans toutes les issues où les marchandises peuvent entrer ou sortir pour le surveiller. Si le trafic devient plus important, je crois que le bureau pourra aussi être un souffle pour la douane ».

Lubero : l'administrateur intérimaire interdit la perception de la taxe "de stationnement" en dehors des parkings aménagés. En interdisant sa perception, le commissaire supérieur principal dit se conformer à la réglementation fiscale qui autorise la perception de cette taxe uniquement aux entités telles que les communes de Kirumba et Kanyabayonga qui disposent des parkings aménagés. Cette taxe qui équivalait à 500 FC était perçue par des militaires au niveau de toutes les barrières érigées dans tout le territoire.

Butembo : personnel pénitentiaire et détenus sensibilisés sur la lutte contre les inégalités, dans le milieu carcéral. Cette formation a été organisée par l'unité pénitentiaire de la Monusco et le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme. Pour l'officier au BCNUDH, cette séance de sensibilisation est d'une importance très capitale. Il recommande aux détenus de dénoncer lorsqu'ils sont victimes de violations de leurs droits même en milieu carcéral afin que les auteurs soient aussi punis conformément aux lois de la République.

Mardi 14 décembre.

Beni : les cours reprennent au Lycée Mwandu après une semaine de grève. Les élèves avaient bloqué l'accès aux salles de classe pour exiger le départ de la sœur préfète accusée de ne pas collaborer avec le personnel enseignant. Ils réclamaient également le retour de trois enseignants révoqués. Pour le président des élèves du Lycée Mwandu, cette reprise intervient après un comité de crise mis en place par le bourgmestre de la commune Bungulu et qui a réuni le comité des enseignants et la coordination des écoles conventionnées catholiques : « Ce que nous attendons de notre hiérarchie, c'est qu'elle réponde à toutes nos revendications, notamment le retour de nos enseignants ».

Félix Tshisekedi a apaisé « quelques esprits qui pensaient que les Ougandais sont venus occuper une partie » de la RDC. « Tshisekedi a insisté sur le fait qu'il va lui-même veiller à ce que les autres forces, notamment les forces ougandaises puissent séjourner le moins longtemps possibles (en RDC et qu'elles) puissent rentrer dans leur pays, le temps venu. Et ç'apaise quelques esprits qui pensaient que les Ougandais sont venus occuper une partie de notre territoire. » Félix-Antoine Tshisekedi s'est adressé lundi aux députés et sénateurs réunis en congrès. Il a évoqué la guerre sans merci que mène l'armée congolaise contre des groupes rebelles en Ituri et à Beni dans le grand Nord du Nord-Kivu, avec un appui de l'armée ougandaise. Sur ce point le Président de la République en appelle à l'engagement des Congolais de tous bords pour une union et soutien tous azimuts afin que les méfaits des groupes armés cessent. » **Félix**

Tshisekedi annonce 9 projets d'infrastructures pour 2022. En matière de développement des infrastructures, Félix Tshisekedi a annoncé le lancement en 2022 des projets ci-après : 1. La construction du Port en eau profonde de Banana ; 2. Le bitumage de la Route Kasomeno, en RDC – Mwenda, en Zambie, longue de 270 kms; 3. Le bitumage de 30 km de Voirie dans la Ville de Bukavu et celui de 100 km du tronçon Bukavu – Goma ; 4. Le bitumage de 748 km du tronçon Beni - Komanda – Niania –Kisangani ; 5. La réhabilitation de 80 km du tronçon Kasindi – Beni ; 6. La réhabilitation de 54 km du tronçon Beni-Butembo ; 7. La réhabilitation de 89 km du tronçon Bunagana – Rutshuru – Goma ; 8. La mise en service du bac pour la traversée entre Zongo et Bangui (RCA) ; 9. Le bitumage de la route Kalamba Mbuji – Kananga – Mbuji Mayi. Il a, dans la foulée, annoncé le lancement, en 2022, d'un ambitieux programme de développement du pays par la base, à travers ses 145 territoires. Les priorités retenues dans ce programme sont : - Le désenclavement des territoires par la réhabilitation et l'entretien des routes de desserte agricole ; - L'amélioration de l'accès des communautés rurales à l'électricité ; - L'amélioration de l'accès à l'eau potable ; - La construction d'infrastructures économiques rurales ; - La restauration de l'autorité de l'État, par la construction de bâtiments administratifs dans tous les 145 territoires.

Lubumbashi : la population s'inquiète de la présence des « Shegués » sur différentes artères de la ville. Plusieurs faits leur sont imputés. La Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) a appelé ce mardi 14 décembre à l'implication des autorités pour y trouver des solutions car selon elle, la présence des grands enfants dans la rue est de nature à renforcer l'insécurité. Selon habitants, ces enfants se retrouvent sur plusieurs artères de la ville. Ils y sont à longueur des journées s'adonnant à diverses activités. Parmi eux on compte aussi des majeurs qui ont grandi pratiquement dans la rue. Plusieurs témoins affirment que ces derniers poussent les tout petits d'entre eux à commettre des forfaits et eux en tirent profits. Il est plus que temps que les autorités prennent des mesures idoines pour les encadrer et leur redonner l'espoir de vivre et débarrasser ainsi la ville de ce que d'aucuns qualifient d'une bombe à retardement.

Ituri : 17 blessés par balles en détresse à l'hôpital de Mongwalu. La plupart d'entre elles sont des femmes et des enfants, a indiqué le médecin directeur de l'hôpital général de Mungwalu le 13 décembre. C'est sa structure qui assure jusqu'ici leur prise en charge médicale mais il n'en a plus les moyens.

Le projet du budget 2022 sous examen « en mode urgence » au Sénat. Après avoir voté lundi 13 décembre, la loi portant reddition des comptes 2020 et le collectif budgétaire 2021, le Sénat va examiner en trois jours le projet du budget 2022, alors que la loi prévoit que cet exercice se fasse en vingt jours. Déjà adopté à l'Assemblée nationale, le projet du budget 2022 est parvenu aux sénateurs avec un grand retard d'où son examen en mode d'urgence.

Kinshasa : l'Abbé Donatien Nshole élevé au titre de Monseigneur. Le Pape François a élevé le secrétaire général de la Conférence nationale épiscopale du Congo, au rang de « Chapelain de sa Sainteté le Pape ». En cette qualité, il porte désormais le titre de Monseigneur. Un chapelain de Sa Sainteté est un prêtre à qui le Pape a accordé ce titre honorifique.

Droits de l'homme : l'équipe d'experts internationaux de l'ONU déployée à Goma. Plus de soixante groupes armés sont encore actifs aux Nord et Sud-Kivu. D'où la persistance des violences, qui a poussé le Conseil de sécurité des Nations unies à décider du déploiement de cette enquête sur les violations des droits humains dans les deux provinces. Le Conseil des droits de l'homme avait décidé, en octobre dernier à Genève, de renouveler le mandat de l'Équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasaï pour une durée d'un an. Et dans ce nouveau mandat, le conseil l'étend sur tout le territoire national de la République démocratique du Congo.

Ituri : les prix des produits de première nécessité augmentent sur le marché central de Bunia. Pour les opérateurs économiques, cette hausse de prix est principalement due à la situation sécuritaire, notamment sur la route nationale numéro 27 qui ne leur permet pas de se ravitailler en marchandises. De son côté, le chef du marché, fustige le comportement de certains marchands qui exagèrent dans la fixation des prix de leurs marchandises. Pour la population, la solution durable passe par le rétablissement de la Paix. A l'approche des festivités de fin d'année, les habitants se plaignent de la hausse des prix. Ils se disent incapables de répondre aux besoins de leurs enfants par manque d'argent.

Kongolo : 36 femmes de Munono victimes de violences sexuelles. Toutes ces victimes, c'est la conséquence des affrontements survenus en début décembre entre les deux factions de groupes Maï-Maï de Salamabila d'un côté et ceux de Buhombo de l'autre, dans le territoire de Kabambare. Lors de ces affrontements, des maisons ont également été incendiées, et des mouvements des populations signalés. Ces femmes se tournent du côté de l'Etat congolais afin de leur apporter la paix dans cette région : « Que l'Etat apporte la paix qui va nous protéger ».

Beni : l'Unicef lance la campagne de sensibilisation sur l'alimentation des nourrissons. Le thème de cette campagne est : « l'idéal c'est avoir des enfants qui grandissent sans sel ou sucre dans leurs premières années de vie ». Pour le médecin directeur de la clinique «Ma famille», les parents doivent faire plus attention à l'alimentation de leurs enfants : L'idéal, a-t-elle ajouté, c'est de voir des enfants qui grandissent sans sel ou sucre.

Nord-Kivu : des experts du groupe de travail de l'Accord cadre d'Addis-Abeba en réunion à Goma. Le groupe de travail et de coordination qui est composé des responsables des services de renseignements des pays membres, notamment le Burundi, le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et la RDC, a pour objectif de préparer le déploiement d'une cellule opérationnelle qui sera basée à Goma. Cette 5e réunion, qui va du 13 au 17 décembre, a pour but d'élaborer les termes de référence de ladite cellule opérationnelle. Celle-ci est composée de 12 experts venus des pays membres, plus les institutions garantes de l'Accord cadre, notamment les nations unies, la CIRGL, l'Union Africaine et la SADEC. La cellule opérationnelle devrait entamer le travail de documentation et de mapping afin de démarrer ses activités sur terrain, indiquent les organisateurs.

Beni : les activités scolaires paralysées dans plusieurs écoles de Butungera. L'école primaire Butungera est située à environ 100 m du bureau du sous-commissariat local de la police, cible de deux incursions Maï-Maï la semaine dernière.

Au lendemain de ces incursions, de nombreux habitants ont quitté le chef-lieu de la chefferie de Bashu pour trouver refuge dans des localités lointaines. Les salles de classe sont vides. Elèves et enseignants ont quitté la localité. Ce qui paralyse complètement les activités scolaires du milieu. La société civile locale se dit inquiète, expliquant que dans d'autres zones de la région les élèves de l'école primaire ont commencé les examens.

Kwilu : dégradation de la route au niveau du pont Kwilu, l'unique voie d'entrée et de sortie de Gungu. Le président de la société civile locale, indique : « Le pont Kwilu, lui-même en tant que pont, il est en bon état. Mais sauf que la descente vers le pont et puis la montée, les deux versants là, sont dans un état de délabrement très avancé à cause de grandes pluies de ces jours, cela empêche le passage des véhicules voire même des piétons. La dégradation très avancée, alors cela ne permet pas la circulation facile des véhicules. Nous n'avons qu'une seule voie d'entrée et de sortie. Donc le pont là de Kwilu reste le passage obligé pour toute personne qui voudrait entrer dans le territoire de Gungu ». Il sollicite ainsi l'implication du gouvernement provincial, de l'Office des routes et de l'Office des voiries et drainage (OVD) pour la réhabilitation de cette route qui permet d'approvisionner Gungu en produits de première nécessité qui proviennent de Kinshasa en passant par la ville de Kikwit

Nord-Kivu : les défenseurs des droits de l'homme dénoncent des tortures et arrestations arbitraires à Masisi. Les activistes des droits humains dénoncent la multiplicité des cas de violation des droits de l'homme, notamment des tortures entraînant la mort, des arrestations arbitraires, des enlèvements et autres formes de maltraitance. D'après l'ONG locale Umoja Africa-RDC, la plupart de ces violations seraient l'œuvre des services de sécurité y compris les Fardc basées dans leurs entités. L'un des responsables d'Umoja Africa-RDC, demande à la justice militaire de se pencher sur cette situation afin de punir tous les auteurs des dites violations. Le porte-parole des opérations Sokola2, indique que l'armée n'est pas encore au courant de ces cas. Il déclare que des tels actes vont à l'encontre des normes opérationnelles qui mettent l'accent sur le respect des droits de l'homme et humanitaire.

Kindu : le palais de justice réhabilité. Ce bâtiment réhabilité par la division de provinciale des infrastructures, travaux publics et reconstruction sur financement du gouvernement provincial à hauteur de 110 000 USD a été remis lundi 13 décembre à ses occupants, dans le cadre du programme d'urgence du gouverneur intérimaire. Pour le premier président de la cour d'appel du Maniema, Roger Nzewe, ce bâtiment réhabilité est la contribution à l'État de droit en province. L'autorité provinciale, Afani Idrissa a également promis d'équiper ce palais de justice.

Le directeur général intérimaire de la RTNC suspendu. Dans un arrêté lu à la RTNC, le ministère de la Communication et Médias, évoque notamment le climat conflictuel avec les travailleurs.

Mercredi 15 décembre.

Après l'Assemblée nationale, le Sénat exige la suppression de la taxe RAM. La commission Economique et finance, et bonne gouvernance du Sénat a proposé la suppression immédiate de la perception de la taxe du registre sur les appareils mobiles (RAM). Cette recommandation a été faite le 14 décembre, lors de la séance consacrée à l'audition du rapport intérimaire sur l'évaluation des recommandations formulées par le Sénat pendant l'examen des lois de finances 2020, 2021 et des lois portant reddition des comptes des exercices 2018 et 2019. « Votre commission a noté une clé de répartition des recettes RAM qui cache une certaine opacité dans la gestion de cette ressource. En effet, les recettes du RAM sont réparties en raison de 65% pour l'ARPTC, 5% pour les opérateurs mobiles et 30% pour un opérateur privé dont les prestations restent énigmatiques. Votre commission propose, la suspension immédiate de la perception de la taxe RAM », affirme le vice-président de la commission ECOFIN, qui dénonce aussi la gestion opaque des recettes issues du RAM. La commission a également demandé la restitution aux usagers des fonds qui ont été indûment perçus et l'organisation des consultations techniques avec les professionnels des télécommunications en RDC pour repenser complètement le RAM.

COVID-19 au Sud-Kivu : le HCR remet du matériel de prévention et de contrôle à 6 zones de santé, répartis entre Uvira, Fizi et Mwenga dans le Sud-Kivu. Chacune de ces zones de santé a reçu un kit constitué de : Une moto DT 125 Yamaha ; 50 pulvérisateurs de 16 litres ; 4 thermos flash ; Deux seaux de 45 kgs de chlore en poudre ; 50 paires de gants de ménage dur ; 50 paires de botte plastique ; 50 lunettes de protection ; 50 tabliers en tulle ; 375 imprimés poster COVID-19 en swahili et français ; 3 750 dépliants imprimés COVID-19 en français et swahili pour appuyer la communication pendant la sensibilisation. Les zones de santé de Fizi et Nundu avaient bénéficié du même appui du HCR à Baraka, le mois de novembre dernier. **COVID-19 en RDC : au moins 1 000 cas enregistrés par jour depuis le début du mois de décembre (Dr Muyembe)** Le coordonnateur du secrétariat technique de l'équipe de riposte contre la COVID-19 en RDC, a déclaré que "la situation est explosive en RDC. Depuis début décembre 2021, où on enregistre au moins 1000 cas de contaminés par jour". Au cours d'un point de presse tenu ce 15 décembre à Kinshasa, il a affirmé qu'il s'agit du variant Omicron, venu de l'Afrique du Sud qui se confond à la grippe saisonnière et qui touche même les enfants. Outre le renforcement de respect des mesures barrières déjà édictées, il appelle toute personne qui présente des symptômes de grippe à se faire rapidement tester. Il a annoncé qu'"il y a plus de décès au Kongo-Central et à Kinshasa... Il y a aussi plusieurs contaminations dans les cabinets ministériels, dans les écoles et dans les services publics, à l'INRB, également il y a beaucoup de contaminés".

Assemblée nationale : la loi d'habilitation du gouvernement déclarée recevable. L'Assemblée nationale a déclaré recevable, mardi 14 décembre, la loi d'habilitation qui devra permettre au gouvernement d'autoriser la prorogation de l'état de siège pendant les vacances parlementaires. Selon le premier vice-président de la chambre basse, l'assise juridique de cette habilitation est l'article 129 de la constitution. « Le Gouvernement peut, pour l'exécution urgente de son programme d'action, demander à l'Assemblée nationale ou au Sénat l'autorisation de prendre par « ordonnances-loi » pendant un délai limité et sur des matières déterminées, des mesures qui sont normalement du domaine de la loi. » Dans l'exposé des motifs de cette loi d'habilitation, le gouvernement évoque sa volonté de continuer à répondre aux menaces sécuritaires persistantes, en permettant aux forces de défense de poursuivre les opérations dissuasives et répressives en Ituri et au Nord-Kivu.

Lutte contre les groupes armés en Ituri : plaidoyer pour la réorganisation du commandement militaire. Quatre jours après la fin de la mission du ministre de la Défense à Bunia, le mouvement citoyen « Jeune Leaders » et le coordonnateur intérimaire de la société civile de l'Ituri, disent attendre du ministre Kabanda des résolutions « concrètes dans un bref délai » aux problèmes sécuritaires qui rongent l'Ituri, pour le retour d'une paix durable. Le chevauchement au sein de l'armée est parmi les défis sur lesquels le ministre de la défense devrait se pencher et trouver la solution. Certains parlementaires de l'Ituri restent optimistes quant aux décisions qui seront prises par les autorités de Kinshasa.

Kinshasa : 250 filles Kuluna initiées aux métiers pour faciliter leur réinsertion socioéconomique. « Nous leur apprenons des métiers après, nous leur donnons du travail, pour qu'elles vivent avec les fruits de leurs mains », a déclaré le 14 décembre la présidente de la Synergie des femmes de la société civile (SYFES). Lors du lancement de la deuxième phase du projet « Jeunesse sobre, communautés plus saines, transformer les jeunes violents à Kinshasa », elle a indiqué que ce programme qui vise à aider ces filles à quitter la rue et à abandonner le banditisme urbain. Ces filles vont bénéficier d'une formation psychosociale et professionnelle pour les aider à quitter l'état de consommation de drogue, et autres substances toxiques pour se donner à une vie meilleure.

Lualaba : le gouverneur invite la population à se faire vacciner contre la COVID-19. La seconde phase de la campagne de vaccination contre la COVID-19 a débuté le 14 décembre à Kolwezi dans la province du Lualaba. Le gouverneur intérimaire, appelle ses administrés à une prise de conscience collective. « A toutes les autorités locales de s'investir afin que toutes les personnes ciblées soient vaccinées pour ainsi protéger et contribuer à protéger les autres. C'est sur cet appel à la mobilisation générale que je lance solennellement la seconde phase de la campagne de vaccination contre la covid 19 dans la province du Lualaba. Le Lualaba dispose de quatre types de vaccins dont le Moderna, le Pfizer, le Johnson Johnson et Sinovac. La province compte déjà plus de 2 630 cas avec soixante décès.

Maniema : le gouvernement provincial décrète 20 jours de « courtoisie routière ». Tous les préposés de l'État aux différents lieux de passage seront à leur poste pour garantir la libre circulation et la sécurité de population et ses biens sans exiger aucun achat de titres. Le gouverneur de province a toutefois précisé que la taxe de péage route reste de rigueur. Il invite tous les chauffeurs non en règles de profiter de cette période de courtoisie pour se mettre en ordre.

Les déplacés de l'Ituri à Bintou Keita : « Nous sommes tués comme des bêtes, nous avons besoin de plus de protection », a déclaré le 14 décembre Henriette Ngudasi, membre du comité de déplacés, qui s'adressait à la cheffe de la Mmonusco, Bintou Keita. « Nous, les mamans, nous sommes violées, nos enfants n'étudient pas. Nous n'allons pas dans nos champs. Nous avons besoin de l'assistance humanitaire ou bénéficier de plus de protection pour nous permettre d'accéder à nos champs. ». Pour la Représentante spéciale du Secrétaire générale des Nations unies en RDC, le but de sa visite à Rhoo était de mesurer l'ampleur de la crise et de voir comment solliciter la contribution des

partenaires parmi lesquels le gouvernement et les humanitaires afin que ces déplacés qui ont fui les attaques des assaillants de la Codeco méritent une attention particulière. Elle s'est rendue à Rhoo pour s'imprégner des conditions de vie de ces vulnérables, estimés à ce jour à plus de 74 000 personnes, en vue de voir dans quelle mesure mener des plaidoyers auprès des partenaires humanitaires. Bintou Keita a échangé avec les responsables des différents sites des déplacés installés dans la zone, les chefs coutumiers et des représentants des jeunes ainsi que les responsables de services de sécurité.

Bukavu : un arbre de Noël imposant illumine la place Mulamba. C'est la première fois qu'un arbre de Noël est érigé dans la ville et cela ne laisse pas indifférents les passants. Ce sapin de plus de dix mètres de hauteur est en fer forgé. Il est habillé de rubans verts et noirs. Plusieurs boules de Noël dorées et autres petites décorations de Noël y sont suspendues.

L'ONU documente plus de 6 000 violations des droits de l'homme en 11 mois. Pour le directeur du Bureau conjoint, ce chiffre représente une moyenne de 588 violations par mois, soit une diminution de 12% par rapport en 2020. En outre, il a présenté les avancées que son bureau a contribué à atteindre dans le domaine de l'égalité au cours de cette année : « Au titre des avancées, je peux citer ..., le 6 décembre dernier, le Sénat a adopté la loi organique portant promotion et protection des personnes vivant avec handicap, c'est une grande avancée. Je peux citer également les avancées en matière de promotion des droits des peuples autochtones. En ce qui concerne la thématique, jeunes, paix et sécurité, à partir de juin 2021, le Bureau conjoint et toutes les composantes de la Monusco ont soutenu le secrétariat technique national pour la mise en œuvre de la résolution 2250 sur les jeunes, la paix et la sécurité en RDC ». « Il s'est tenu ici à Kinshasa un colloque international qui a connu la participation de tous les représentants des personnes vivant avec albinisme de différents pays africains. En ce qui concerne les discours de et les messages incitatifs à la haine, à l'hostilité et à la discrimination, la Monusco et l'Unesco ont été fortement engagées dans la mise en place d'une stratégie des Nations unies pour soutenir les efforts du gouvernement dans la lutte contre les discours de haine », a ajouté Aziz Abdoul Thioye.

Uvira : les communautés protectrices des aires de santé de Mitumba et Kasenga sensibilisées sur les violences sexuelles. A l'issue de cette activité organisée à l'école primaire Tanganyika, à Mulongwe, les participants ont appris les causes, les conséquences des violences basées sur le genre. Et plusieurs stratégies ont été arrêtées pour lutter contre ce fléau dans leurs milieux. Pour le représentant de cette ONG à Uvira, les participants ont évoqué les us et coutumes rétrogradés, la question des boissons fortement alcoolisées consommées par la communauté en générale, le manque d'information sur les violences sexuelles et la violence basée sur le genre, comme les conséquences.

Beni : 36 détenus libérés de la prison Kangbayi. Selon des sources judiciaires, cette libération s'inscrit dans le cadre des efforts de désengorgement de la prison Kangbayi qui compte actuellement un peu plus de 1 000 détenus alors qu'elle a une capacité de 250 personnes. Le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) et la section d'appui à la justice de la Monusco ont vérifié les dossiers individuels des bénéficiaires de cette mesure pour s'assurer qu'ils ne figurent pas parmi les auteurs présumés des violations des droits de l'homme. Selon, l'auditeur militaire de garnison de Beni, la prochaine libération interviendra avant le 25 décembre 2021.

Nord-Kivu : 100 établissements universitaires non viables fermés. Trois de ces établissements sont fermés à Butembo. Il s'agit de l'Université Libre de Développement de Kitshuku (ULDK), de l'Institut Supérieur de Pêche et d'hydrologie de Butembo et l'Institut Supérieur Pédagogique Butembo. Dans le territoire de Lubero, on en compte sept notamment l'Université Saint Joseph de Goma/Campus de Lubero, l'UHTL/GL Campus de Kayna, l'Institut Supérieur d'Informatique, d'enseignement et des techniques médicales (ISIETM) Kirumba, l'ISAD Goma à Kanyabayonga, l'Institut Supérieur d'Enseignement et de Développement, ISED Beni à Kitsombiro, l'ISPT BandashaA à Kirumba et l'ISDR Walikale à Kayna et Kirumba. Dans sa note circulaire, le ministre de l'Enseignement Supérieur, indique que les étudiants inscrits régulièrement dans ces établissements, seront soumis à un test de classement pour intégrer les promotions montantes dans les établissements viables de leur choix. Le même document explique que cette décision de fermeture intervient après un audit organisationnel et une enquête de viabilité des établissements de l'ESU sur toute l'étendue du pays aux mois de juillet et août 2021.

Butembo : plaidoyer pour la reconnaissance de la langue des signes comme 5e langue nationale de la RDC. Les sourds-muets ont fait cette déclaration ce jeudi 15 décembre au cours d'une conférence organisée en marge de la célébration en retard de la journée internationale de la langue des signes. « Nous, les sourds de Butembo, nous nous unissons aujourd'hui pour réclamer que la langue des signes soit reconnue comme cinquième langue nationale. Le jour arrivera, que nous les sourds, nous allons profiter de beaucoup d'opportunités dans l'éducation, dans le travail, dans les entreprises, dans les informations et partout ». Pour ce faire, le chef de l'enseignement spécial dans la province éducative Nord-Kivu2, a appelé les membres de la communauté à apprendre la langue des signes. Il a demandé au gouvernement d'allouer un fonds spécial pour l'apprentissage de cette langue aux enseignants et inspecteurs, en vue de permettre un bon encadrement des élèves sourds-muets dans le programme normal d'enseignement sans discrimination.

Lubero : le SYECO accuse le chef d'antenne de SECOPE de "magouille". Le Syndicat des enseignants du Congo, section locale accuse le chef d'antenne du service de contrôle et paie des enseignants (SECOPE) de s'illustrer par des actes d'extorsion et omission de noms des enseignants sur la liste des paies. Le SYECO accuse l'incriminé de rançonner les enseignants nouvellement mécanisés, en leur exigeant une somme allant de 30 à 50 USD comme récompense. Le secrétaire permanent du SYECO, ajoute que ce chef d'antenne omet volontairement les noms de certains enseignants sur le listing de paie, et les remplace par d'autres comme bon lui semble. L'incriminé rejette en bloc toutes ces accusations. D'après lui, certains cas d'omission sont faits à partir de Kinshasa.

Nord-Kivu : ACEDH consulte différentes couches des populations sur la politique énergétique en province. Une trentaine d'acteurs venus d'au moins 4 territoires de la province du Nord-Kivu sont en atelier de consultation provinciale, ouvert le 14 décembre à Goma, par l'ONG Alerte congolaise pour l'environnement et les droits humains, (ACEDH). La ville de Goma est la deuxième étape, après celle de Butembo, de cette consultation qui cadre avec un plaidoyer de la société civile visant à doter la RDC d'une politique énergétique nationale. Pour le coordonnateur de l'ONG ACEDH, s'il existe en RDC quelques arrêtés ou lois relatives au secteur de l'électricité, le pays n'est pas, jusque-ici, doté d'une politique nationale énergétique claire. Conséquence, la mauvaise gouvernance du secteur fait qu'à peine 9 % de la population, sur plus de 80 millions de Congolais, ont accès à l'électricité, à ce jour. Le processus de l'élaboration d'une politique énergétique en RDC a commencé en 2009, a-t-il indiqué. Cette année, au moins 12 organisations de la société civile sont impliquées, en coalition, pour mener la consultation populaire dans 24 provinces du pays.

La 6e édition du forum national de mobilisation du monde du travail contre le VIH/SIDA se tient à Goma. « Atteindre l'objectif 95-95-95 d'ici 2030 dans la riposte au VIH en RDC, dans un contexte marqué par la COVID-19, les épidémies et autres crises humanitaires », est le thème qui est au centre d'un forum à Goma depuis lundi 13 décembre. Il s'agit de la sixième édition du Forum national de mobilisation du monde du Travail contre le VIH-SIDA, FONAST-6. Ce forum réunit une centaine de délégués des organisations humanitaires, de la société civile et des entreprises publiques et étatiques, venues de 26 provinces du pays. Pendant les trois jours, les participants vont répertorier un certain nombre d'approches pouvant permettre d'endiguer le VIH dans le Pays d'ici 2030. L'objectif visé 95-95-95 signifie que 95 % des personnes vivant avec le VIH devraient connaître leur statut sérologique, 95 % des séropositifs devraient avoir accès à un traitement antirétroviral, et 95 % de personnes sous traitement devraient avoir une charge virale indétectable, d'ici 2030.

